

Bilan de durabilité Ville de Carouge

2014

Carouge, novembre 2015

La mise à jour du Rapport a été réalisée par la Haute Ecole de Gestion de Genève et la responsable de l'Agenda 21 de Carouge.

Remerciements à tous les services et personnes qui ont aimablement participé à l'élaboration de ce rapport en fournissant données et informations.

Par souci de concision, les expressions désignant des personnes, des fonctions ou des professions ne sont pas féminisées.



Contact :

Gaëlle Haeny
Déléguée Agenda 21
Mairie de Carouge
Place du Marché 14, 1227 Carouge
Tél: 022 307 8987
Fax: 022 342 5329
g.haeny@carouge.ch

h e g

Haute école de gestion
Genève

Auteurs du rapport :

Dr Andrea Baranzini, Professeur
Dr Caroline Schaerer, Chargée d'enseignement
7, Route de Drize, 1227 Carouge
Tél: 022 388 1700
Fax: 022 388 1701
andrea.baranzini@hesge.ch
caroline.schaerer@hesge.ch

Table des matières

Avant-propos	4
Liste des abréviations	6
1. Préambule	7
1.1 Objectifs du bilan	7
1.2 Structure du bilan	7
1.3 Sélection des indicateurs	7
1.4 Appréciation de l'évolution des valeurs des indicateurs	7
1.5 Sélection des réalisations municipales exemplaires en termes de durabilité	8
2. Récapitulatif des indicateurs : évolution (E) et appréciation (A) des valeurs	9
2.1 Santé / Bien-être psychique	10
2.2 Sécurité	14
2.3 Chômage	16
2.4 Pauvreté	18
2.5 Intégration	21
2.6 Aide au développement	23
2.7 Egalité	25
2.8 Culture et loisirs	28
2.9 Formation	31
2.10 Dette publique	33
2.11 Investissements	35
2.12 Economie sociale et solidaire	37
2.13 Qualité de l'air	39
2.14 Biodiversité	41
2.15 Surfaces bâties	43
2.16 Transport de marchandises	45
2.17 Transports de personnes	47
2.18 Aménagements cyclables	50
2.19 Consommation d'énergie	52
2.20 Consommation de matières	54

Carouge, en marche vers un développement durable

Notre Ville s'est engagée depuis plusieurs législatures maintenant sur la voie d'un développement durable. Cela consiste autant à réduire la pauvreté et les inégalités sur notre territoire qu'à favoriser une consommation plus responsable, les énergies renouvelables ainsi que la mobilité durable ou encore à soutenir une économie responsable et de proximité.

Afin d'évaluer le chemin parcouru, un point de situation est réalisé tous les 4 ans par notre Ville sous la forme d'un rapport, dont la dernière édition quadriennale vient de sortir.

Celui-ci représente un précieux baromètre qui nous permet d'orienter pour les années à venir nos actions sur les éléments les plus préoccupants parmi les 27 indicateurs mesurant l'engagement de notre commune.

Que pouvons-nous apprendre à la lecture de ce bilan ?

D'abord, dans plusieurs domaines, nos actions portent leurs fruits et Carouge va dans la bonne direction. C'est le cas, par exemple, des indicateurs suivants :

- les places dans les institutions pour la petite enfance qui continuent de s'accroître, augmentant de 30% entre 2009 et 2014.
- L'augmentation spectaculaire de 70% du nombre de Carougeois possédant un abonnement annuel unireso entre 2008 et 2014, passant de 2'707 à 4'614. La progression est très nette chez les adultes (96%) et chez les juniors (64%).
- La part des femmes ayant un poste à responsabilité au sein de l'Administration qui a continué d'augmenter pour s'établir à 34% en 2014.
- La création de surfaces favorables à la biodiversité (gérées de manière extensive) atteignant en 2014 8% des surfaces tondues appartenant à la Ville de Carouge.
- L'augmentation de la part des investissements publics et privés pour agrandissements, transformations et travaux d'entretien publics sur le total des dépenses pour la construction s'élevant à 34.6% pour la période 2012-13. Ces investissements peuvent entraîner des économies d'énergie et évitent que certaines charges financières soient léguées aux générations futures.
- Par ailleurs, la part du budget de l'aide sociale communale sur le total des charges de la Commune et le montant de la dette brute communale par habitant fluctuent en restant dans des proportions acceptables.

Par contre, plusieurs autres domaines sont préoccupants en ce qu'ils évoluent négativement en matière de développement durable. Il s'agit des indicateurs suivants :

- Le nombre de bénéficiaires de l'aide cantonale domiciliées à Carouge, pour mille habitants, qui a légèrement augmenté entre 2012 et 2013 pour s'établir à 8 pour mille, ce qui en fait le taux le plus élevé du canton.
- La part des logements sociaux sur le territoire carougeois qui est passée de 33% en 2000 à 25% en 2013, soit une réduction de 418 logements.
- Le pourcentage de la superficie d'espaces de loisirs qui a diminué de 5% entre 2006 et 2013, et ce, principalement en raison de l'emprise des travaux du CEVA sur le site de la Fontenette.
- La consommation totale d'énergie des bâtiments municipaux qui fluctue, au lieu de diminuer drastiquement, comme le voudrait les objectifs de la Société à 2000 Watts auxquels la Ville de Carouge a adhéré dans le cadre du programme fédéral Cité de l'énergie.
- L'indice de pollution de l'air qui reste « marqué » (IPL 4), ce qui implique que des problèmes de santé peuvent survenir, essentiellement chez les personnes sensibles.

- L'effectif des véhicules à moteur pour le transport de marchandises qui a continué d'augmenter - de 13% entre 2008 et 2012 – pour atteindre 3019 véhicules en 2012.
- Le nombre de voitures de tourisme appartenant à des résidents carougeois pour 1000 habitants qui est passé entre 2009 et 2012 de 633 à 651, alors que, dans d'autres communes suburbaines, la tendance est à la baisse.
- Le taux de recyclage communal qui, après avoir atteint 47% en 2012, s'est abaissé à 43% l'année suivante. Pourtant, c'est bien 50% qu'il faudra atteindre en 2017 pour éviter la taxe au sac.

Certains de ces indicateurs, comme le % de logements sociaux, la consommation énergétique des bâtiments communaux ou la superficie d'espaces de loisirs, devraient s'améliorer ces prochaines années grâce aux projets en cours sur la commune. Ces investissements seront déterminants pour l'avenir de notre commune.

Et si notre Administration communale a porté et continue de soutenir plus de 120 projets liés à l'Agenda 21, nous entendons bien être encore plus proactifs ces prochaines années afin d'accélérer cette nécessaire transition vers une ville durable.

Il n'en reste pas moins que, pour effectuer cette transition, nous avons besoin de l'engagement des Carougeoises et Carougeois car plusieurs indicateurs sont directement liés aux comportements individuels. Cela concerne tout particulièrement les questions de mobilité et de tri des déchets.

C'est ainsi qu'outre les projets portés en interne, nous entendons poursuivre la promotion de comportements responsables au sein de notre commune afin que les générations futures puissent continuer de profiter du « bon côté de la ville » !

Nicolas Walder
Conseiller Administratif

Liste des abréviations

ARE	Office fédéral du développement territorial (en charge du développement durable)
Camarada	Centre d'accueil et de formation pour femmes immigrantes
CI	Cercle Indicateurs (set d'indicateurs du développement durable pour les cantons et villes suisses)
DETA	Département de l'environnement, des transports et de l'agriculture (DETA)
DGM	Direction générale de la mobilité
MONET	Monitoring du développement durable (Système national d'indicateurs du développement durable)
Ocstat	Office Cantonal de la Statistique (de l'Etat de Genève)
OFS	Office fédéral de la statistique
APM	Police municipale
SRH	Service des ressources humaines
SABRA	Service de l'air, du bruit et des rayonnements non ionisants
SACC	Service des affaires culturelles et de la communication
SAS	Service des affaires sociales
SCES	Service constructions, entretien et sports
SFin	Service financier
SG	Services Généraux
SILPP	Service informatique, logistique et protection de la population
SITG	Système d'information du territoire genevois
SRED	Service de la recherche en éducation de l'Etat de Genève
SURB	Service de l'urbanisme
SVEM	Service voirie, espaces verts et matériel
TPG	Transports publics genevois
UOG	Université Ouvrière de Genève
UVS	Union des villes suisses

1. Préambule

1.1 Objectifs du bilan

- Savoir si la Ville de Carouge est sur le chemin d'un développement durable ou si elle s'en éloigne, au moyen d'indicateurs (état des lieux actuel et monitoring¹) ;
- Présenter les réalisations initiées par la Commune - ou élaborées en collaboration avec la Commune - qui vont dans le sens du développement durable² ;
- Constituer une base d'éléments factuels pouvant alimenter le débat politique, ainsi que pour la fixation des objectifs du programme de l'Agenda 21.

Ce rapport représente la deuxième mise à jour du bilan de durabilité, qui est effectuée tous les quatre ans.

1.2 Structure du bilan

Dans ce bilan, l'appréciation de la durabilité est basée sur 28 indicateurs quantitatifs répartis dans 21 thèmes du développement durable³. Pour chaque thème apparaissent :

- La tendance des valeurs de l'indicateur et l'appréciation de cette tendance ;
- La pertinence du thème en termes de développement durable expliquée à partir des postulats MONET qui fixent la direction à prendre pour aller vers une société durable ;
- Un graphique représentant l'évolution des données ;
- Les réalisations exemplaires en termes de durabilité de la Ville de Carouge (inventaire)⁴.

1.3 Sélection des indicateurs

Lors du premier exercice, le choix des indicateurs a visé la facilité de comparaison avec d'autres systèmes d'indicateurs au niveau national.

- Les indicateurs sont tirés du set d'indicateurs MONET et du Cercle Indicateurs pour les villes ;
- Lorsqu'il a été impossible d'obtenir les statistiques au niveau communal ou lorsqu'un indicateur n'était pas en adéquation avec la compétence d'action des décideurs politiques municipaux, d'autres indicateurs ont été choisis.

Les indicateurs définis dans ce bilan sont axés sur l'évaluation générale de la situation. Ils ne conviennent pas pour mesurer les effets d'une politique ou évaluer un projet.

Les indicateurs sont détaillés dans l'annexe de ce rapport.

1.4 Appréciation de l'évolution des valeurs des indicateurs

En général, l'appréciation des indicateurs se base uniquement sur l'évolution de leur valeur. Elle ne prend pas en compte le contexte particulier, sauf lorsqu'il n'y a pas de modification notable de l'évolution des données, que leur évolution est irrégulière (par ex. la dette publique) ou

¹ Le monitoring ne permet pas de mettre en évidence des liens de causalité et ne donne pas d'explication aux évolutions constatées, mais sert à recueillir et analyser des données dans le temps.

² Mesurer l'impact des projets menés par Carouge en termes de développement durable n'est pas l'objectif de ce bilan.

³ La très grande majorité de ces thèmes ont été définis dans le document "Le développement durable en bref : 17 indicateurs-clés pour mesurer le progrès" par le Monitoring du développement durable, Système national d'indicateurs du développement durable (MONET) et qui concrétise les principes et postulats du développement durable.

⁴ Voir le chapitre ci-dessous "Sélection des réalisations municipales exemplaires en termes de durabilité".

qu'une seule mesure existe. Des commentaires sur le contexte sont parfois mentionnés pour relativiser l'appréciation ou l'expliquer.

L'évaluation est appréciée au moyen des symboles suivants :

Évolution des valeurs (E)	Appréciation de l'évolution des valeurs (A)
↗ Augmentation	☺ Favorable au développement durable
↘ Diminution	☹ Défavorable au développement durable
→ Pas de modification notable	☺ L'évolution constatée n'est ni un recul, ni une avancée vers le développement durable (statu quo)
~ Irrégulière	
? Aucune conclusion possible (1 seule mesure)	? Difficile à apprécier

1.5 Sélection des réalisations municipales exemplaires en termes de durabilité⁵

Les projets exemplaires de la Ville de Carouge ont été sélectionnés à partir de critères de durabilité établis par l'Office fédéral du développement territorial (ARE) dans le document "Bonnes actions en matière de développement durable", septembre 2006. En particulier, l'action considère les trois dimensions du développement durable qui sont :

- Dimension sociale : l'action favorise la solidarité sociale et politique, l'équité, la citoyenneté et une bonne gouvernance. Elle renforce l'égalité entre hommes et femmes. Elle attache une importance particulière au contexte culturel et local. De plus, elle vise à intégrer les différentes communautés et à renforcer le tissu social pour les jeunes, les personnes âgées, défavorisées ou les personnes étrangères. Enfin, elle favorise la santé au sens large et la sécurité.
- Dimension environnementale : l'action contribue à la préservation des ressources naturelles. Elle respecte les limites de capacité de la biosphère. Elle préserve le patrimoine bâti.
- Dimension économique : l'action promeut le développement durable économique, participe au maintien ou à la création de places de travail (en dehors du personnel communal) ou favorise des économies (pour la Commune ou la population). Elle rend abordable certains biens ou services.

De plus, le projet doit posséder au moins une de ces quatre caractéristiques :

- Adaptation aux spécificités locales, mais insertion dans une vision globale
- Caractère intergénérationnel / effet sur le long terme
- Démarche transversale
- Démarche participative

⁵ Certains projets relèvent d'une initiative privée, mais sont mis en œuvre dans une certaine mesure en collaboration avec la Ville de Carouge.

2. Récapitulatif des indicateurs : évolution (E) et appréciation (A) des valeurs

Thèmes	Indicateurs	Page	2009-2013		2005-2013
			E	A	E
<i>Un développement qui répond aux besoins du présent...</i>					
1. Santé / Bien-être psychique	Pourcentage des places dans les institutions pour la petite enfance soutenues par la Ville de Carouge par rapport à la population 0-3 ans domiciliée à Carouge	10	↗	☺	↗
	Part du budget de l'aide sociale communale sur le total des charges de la Commune	11	~	☹	~
	Pourcentage de la superficie d'aménagements "agréables"	12	↘	☹	↘
2. Sécurité	Indicateur de petite et moyenne criminalité pour 1000 habitants	14	~	☹	~
3. Chômage	Nombre de chômeurs résidant à Carouge	16	~	☹	~
<i>... de tous, partout dans le monde...</i>					
4. Pauvreté	Nombre de personnes domiciliées à Carouge ayant touché au moins 1 versement dans le cadre de l'aide sociale cantonale pour 1000 habitants	18	↗	☹	?
	Part des logements sociaux sur la commune	19	↘	☹	↘
5. Intégration	Nombre de places de cours de français offertes par la Ville de Carouge	21	→	☹	?
6. Aide au développement	Part du budget municipal en faveur de l'aide au développement	23	~	☹	↗
7. Égalité	Disparités salariales selon le sexe au sein de l'administration municipale	25	→	☺	→
	Part des postes à temps partiel de l'administration municipale occupés par des hommes	26	↗	☺	↗
	Part des femmes ayant un poste à responsabilité au sein de l'administration municipale	26	↗	☺	↗
8. Culture et loisirs	Montant des dépenses communales en faveur de la culture, du sport et des loisirs par habitant	28	~	☺	↗
<i>...sans compromettre la capacité des générations futures...</i>					
9. Formation	Pourcentage des jeunes carougeois non scolarisés après la fin de la scolarité obligatoire	31	↘	☺	↘
10. Dette publique	Montant de la dette brute communale par habitant	33	~	☹	↘
11. Investissements	Part de la somme des investissements (publics + privés) pour agrandissements et transformations et des dépenses pour travaux d'entretien publics	35	↗	☺	↗
12. Economie sociale et solidaire	Nombre de membres de la Chambre de l'économie sociale et solidaire avec le code postal 1227	37	↗	☺	↗
13. Qualité de l'air	Indice de pollution de l'air de long terme sur le territoire carougeois	39	→	☹	→
14. Biodiversité	Part des surfaces favorables à la biodiversité (gérées de manière extensive) par rapport à l'ensemble des surfaces tondues appartenant à la Ville de Carouge	41	↗	☺	?
15. Surfaces bâties	Surface d'habitat et d'infrastructure par habitant sur le territoire carougeois	43	↘	☺	↘
<i>... à satisfaire aux leurs.</i>					
16. Transport de marchandises	Effectif des véhicules à moteur pour le transport de marchandises à Carouge	45	↗	☹	↗
17. Transports de personnes	Part de la population carougeoise possédant un abonnement annuel unireso	48	↗	☺	?
	Nombre de voitures de tourisme appartenant à des résidents carougeois pour 1000 habitants	47	↗	☹	↘
18. Pistes cyclables	Nombre de mètres de pistes cyclables sur le territoire carougeois	50	↗	☺	↗
19. Consommation d'énergie	Consommation totale d'énergie des bâtiments municipaux	52	~	☹	~
20. Consommation de matière	Quantité de déchets incinérés par habitant	54	↗	☹	?
	Taux de recyclage carougeois	54	↘	☹	?

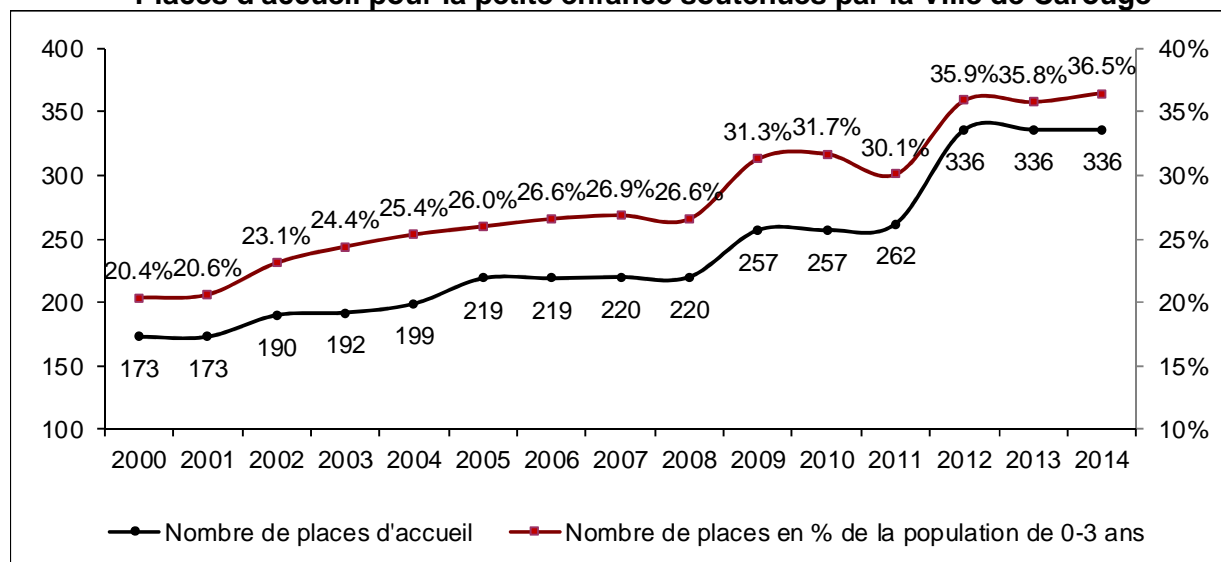
2.1 Santé / Bien-être psychique

- ☺ Le nombre de places d'accueil pour la petite enfance⁶ a pratiquement doublé depuis l'an 2000 et a augmenté de 30% entre 2009 et 2014.⁷
- ~ ☺ Les prestations sociales financières ponctuelles en termes réels ont augmenté entre 2009 et 2013. La part du budget dédiée ces aides par rapport à l'ensemble des charges communales fluctue autour de 0.50%.⁸
- ☹ La superficie d'aménagements agréables a légèrement reculé entre 2009 et 2014 et se monte désormais à 9.9% de la superficie totale de la Ville de Carouge.⁹

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Préserver et favoriser la santé de l'être humain.
- Préserver et favoriser les possibilités pour les générations présentes et à venir de mener une existence satisfaisante et de trouver le bonheur.
- Faire en sorte que l'évolution socio-économique et les modifications de l'environnement ne se fassent pas aux dépens du bien-être physique et psychique de l'individu.

Places d'accueil pour la petite enfance soutenues par la Ville de Carouge



Sources : Places d'accueil : Ville de Carouge ; Effectif enfants : SRED

⁶ Seules les places dans les institutions pour la petite enfance soutenues par la Ville de Carouge sont prises en compte.

⁷ Une place d'accueil correspond à une place-enfant à 4 ou 5 jours par semaine suivant l'ouverture de l'institution concernée ; elle peut être répartie entre plusieurs enfants.

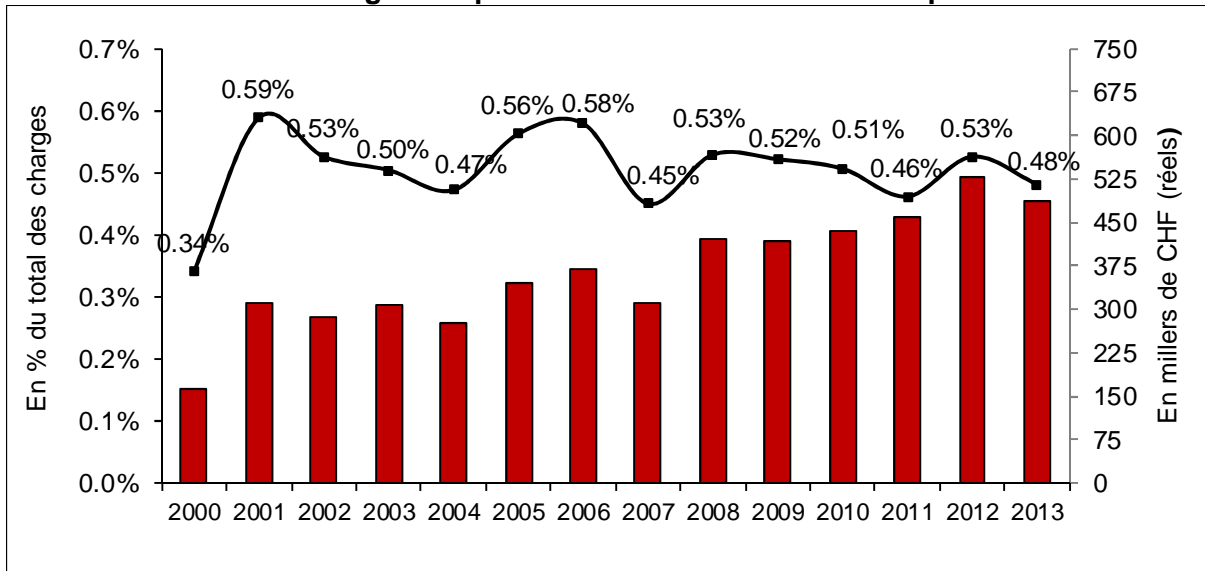
⁸ Il n'est ici tenu compte que de l'aide financière : les coûts liés aux activités de conseil et d'information, et plus largement les salaires et l'infrastructure, ne sont pas inclus.

⁹ Rentre dans cet inventaire sous le qualificatif "aménagements agréables" toute surface aménagée pour les loisirs et la détente, urbanisée ou végétalisée, libre d'accès au public et ce gratuitement, que ce soit du domaine public ou privé plus tous les bâtiments publics dont l'accès est gratuit et non restrictif (pas de carte de membre, pas de limite d'âge, etc. mais il peut y avoir des restrictions au niveau des horaires), les préaux d'écoles sont inclus dans cet inventaire.

Commentaires

- Le nombre de places d'accueil dans les institutions de la petite enfance soutenues par la Ville de Carouge a augmenté de 94% entre 2000 et 2014 et de 30% entre 2009 et 2014.
- La forte hausse du nombre de places d'accueil entre 2008 et 2009 est principalement due à l'ouverture de la crèche Eve des Grands Hutins, qui permet d'accueillir 61 enfants supplémentaires, tandis que l'augmentation entre 2011 et 2012 est due à la nouvelle crèche Eve des Epinettes qui peut accueillir 74 enfants.

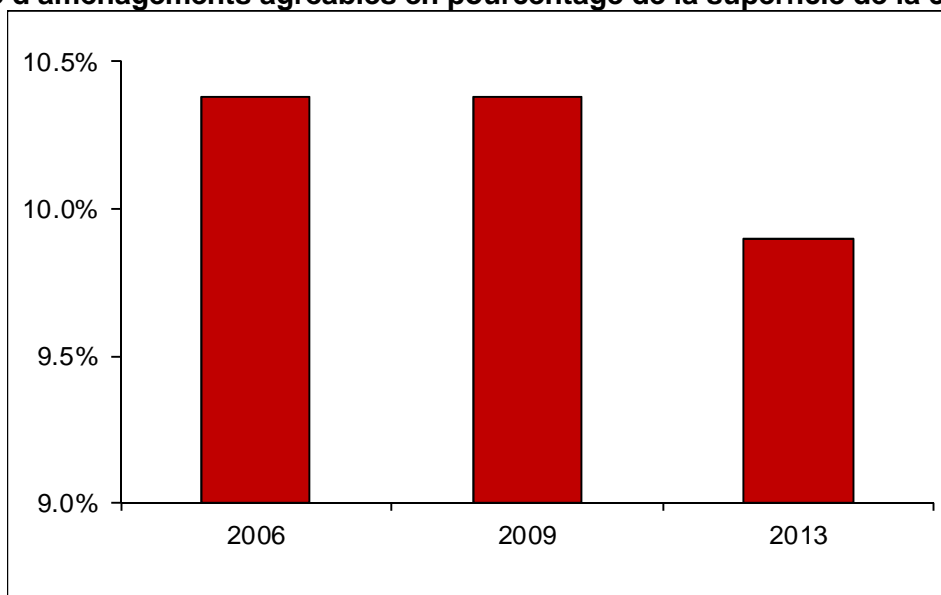
Evolution du budget des prestations sociales financières ponctuelles



Source : Ville de Carouge

Commentaires

- Les prestations sociales financières ponctuelles en termes réels (c'est-à-dire au net d'inflation) ont régulièrement augmenté, passant d'environ CHF 163'000.-- en 2000 à CHF 487'000.-- en 2013. Toutefois, étant donné que les charges globales de la commune se sont également élevées, la part du budget communal dédiée à ces prestations oscille autour de 0.5% du total des charges communales.
- Ces dernières années, toutes les communes suburbaines observent un phénomène de paupérisation de leur population. Dans ce contexte, la Commune devrait prendre en compte cette paupérisation et l'aide sociale devrait augmenter en termes réels.

Surface d'aménagements agréables en pourcentage de la superficie de la commune

Source : Ville de Carouge

Commentaire

- La part de surface d'aménagements agréables a reculé de 5% entre 2009 et 2013. Cette diminution est essentiellement due au chantier CEVA actuel sur la zone du Boulodrome.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SRH	Qualité de vie au travail : mettre sur pied un cours sur le port de charges.	Opérationnel
SRH	Qualité de vie au travail : mettre en place l'horaire variable dans tous les services.	Opérationnel
SRH	Qualité de vie au travail : faire appel librement à des médiateurs externes pour régler les conflits entre collaborateurs.	Opérationnel
SRH	Qualité de vie au travail : distribuer des fruits locaux et de saison, livrés à vélo électrique, pour le personnel durant l'été.	Opérationnel
SAS	Label "Fourchette verte junior" dans les restaurants scolaires : proposer aux élèves une nourriture saine à prix abordable qui répond aux standards de sécurité alimentaire tout en prêtant une grande attention au tri des déchets.	Opérationnel
SAS	Restaurants scolaires : Introduire dans chaque menu un aliment labellisé. Produit IP, MSC, GRTA, BIO.	Opérationnel
SAS	Travailleurs sociaux hors murs : conseiller et accompagner les jeunes dans leurs projets, résoudre divers problèmes en lien avec la jeunesse.	Opérationnel
SAS	Centre d'information pour l'accueil de la petite enfance (CIAPE) : offrir un lieu centralisé pour les inscriptions dans les institutions de la petite enfance et en accueil familial de jour. Minimiser les déplacements des parents, optimiser l'information.	Opérationnel
SAS	Structure de coordination pour l'accueil familial de jour (AFJ-GSO) : offrir de nouvelles conditions de travail aux AFJ, protection sociale, salarisation. Gestion des flux financiers entre les familles placeuses et	Opérationnel

les AFJ.		
SAS	Maison des Enfants (AFJ et ludothèque) : faire bénéficier les familles de Carouge et des communes avoisinantes d'un lieu de contact et d'échanges en favorisant le fonctionnement associatif.	Opérationnel
SAS	Déploiement de la politique des aînés : créer un environnement communal favorable à l'épanouissement des personnes âgées (ex : lutte contre l'isolement, promotion des activités séniors).	Opérationnel (2012)
SAS-SURB	Potager urbain à la Tambourine : donner la possibilité aux habitants du quartier de produire fruits et légumes de manière biologique « en bas de chez eux ».	Opérationnel
SAS-SCES	Construction d'espaces dévolus au parascolaire au Triangle des Pervenches et au Val d'Arve : améliorer la prise en charge des (futurs) élèves en dehors des horaires scolaires.	En cours
SURB	Jardin de La Cure : offrir aux habitants un nouvel espace vert ouvert au public.	En cours
SCES-SAS	Espaces de vie infantine : offrir des nouvelles places d'accueil pour les enfants - ce qui facilite l'activité professionnelle des parents (Epinettes +74 places en 2012, Pinchat +40 places en 2016, Ilot des Menuisiers à venir).	En cours

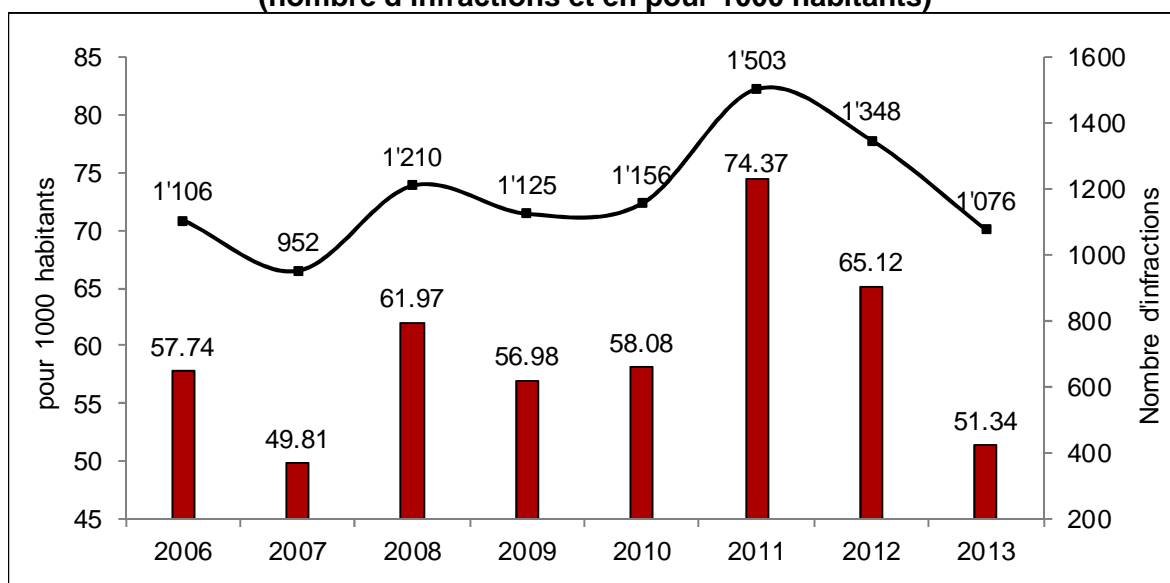
2.2 Sécurité

~ ☹ L'indicateur de petite et moyenne criminalité connaît des fluctuations. Après le pic de 2011, le nombre d'infractions se réduit pour atteindre des valeurs comparables aux années précédentes.¹⁰

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Assurer à long terme la satisfaction des besoins existentiels de la population. La population doit disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture des besoins matériels et immatériels qui vont au-delà des besoins existentiels.
- Préserver et favoriser la santé de l'être humain.

**Indicateur de petite et moyenne criminalité (PMC)
(nombre d'infractions et en pour 1000 habitants)**



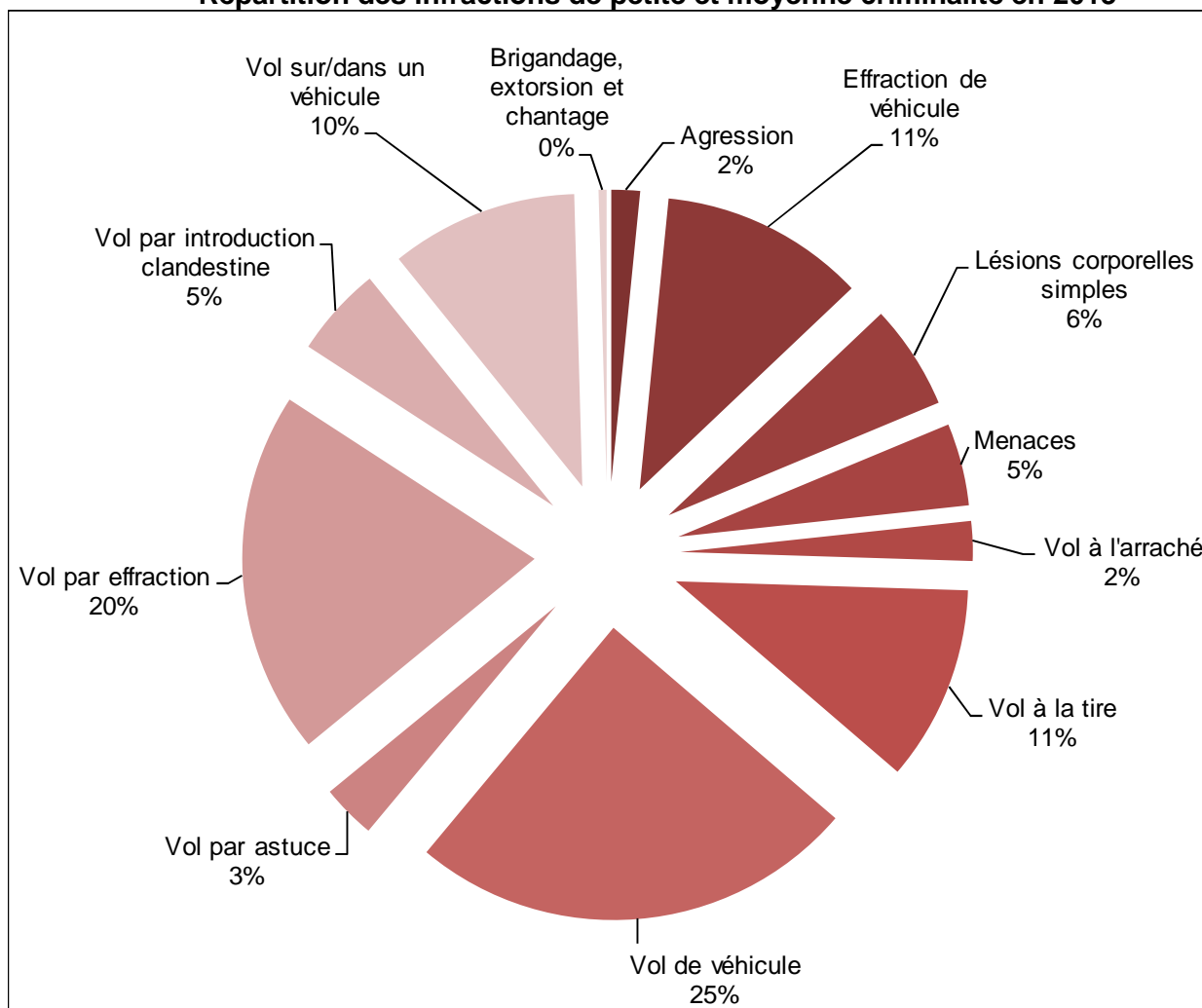
Source : Police cantonale

Commentaires

- Le nombre d'infractions particulièrement élevé en 2011 s'explique en grande partie par le fait qu'ont eu lieu les célébrations du 225^{ème} anniversaire de la cité. On remarque, qu'à l'exception de 2007, la petite et moyenne criminalité a été plus faible en 2013 que durant les huit dernières années.
- A titre de comparaison, l'indicateur PMC de Carouge reste en 2013 légèrement plus élevé que celui du Canton (47.9) et que d'autres communes de taille semblable, telles que Vernier (38.6), Lancy (34.9) ou Meyrin (31.9).
- Tout comme en 2009, les vols par effraction (229 cas) et les vols de véhicules (282 cas) représentent la grande majorité des infractions enregistrées en 2013 (voir figure suivante).

¹⁰ L'indicateur de la petite et moyenne criminalité (PMC) comprend les infractions suivantes : vol par effraction, vol par introduction clandestine, vol par effraction dans un véhicule, vol dans ou sur un véhicule, vol à la tire, vol de véhicules à 4 roues : seulement les voitures de tourisme, vol de véhicules à 2 roues : motos, motocycles légers et scooters, vol à l'astuce, vol à l'arraché, brigandage, agression, menaces, lésions corporelles simples, chantage/extorsion. Il est à remarquer qu'une seule infraction par affaire est comptée (par exemple, si dans une affaire il y a eu agression et menaces, l'indicateur de PMC=1).

Répartition des infractions de petite et moyenne criminalité en 2013



Source : Police cantonale

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
APM	Surveillance de la Police municipale : assurer la sécurité de la population en surveillant le territoire communal, plus particulièrement aux abords des écoles, dans les parcs, lors de manifestations publiques, etc., également par des patrouilles de nuit (et de nombreux contrôles routiers).	Opérationnel
SILPP	Corps des sapeurs-pompiers : assurer la sécurité de la population en cas d'incendie ou d'autres dégâts.	Opérationnel
SILPP	Protection civile : assurer la sécurité de la population en Suisse et à l'étranger en cas de sinistre important.	Opérationnel
RH	Prévention et sécurité au travail : promouvoir les cours de prévention de la SUVA pour assurer la sécurité du personnel municipal sur son lieu de travail.	Opérationnel
APM	Elargissement des horaires, accroissement de la présence de la police de proximité : se rapprocher de la population et être plus visible pour renforcer le sentiment de sécurité.	Opérationnel (2013)
SURB	Zone de rencontre à la rue Jacques-Dalphin : sécurisation de la zone par des réductions de la vitesse, dissuasion du trafic de transit, mise en évidence des priorités piétonnes.	En cours

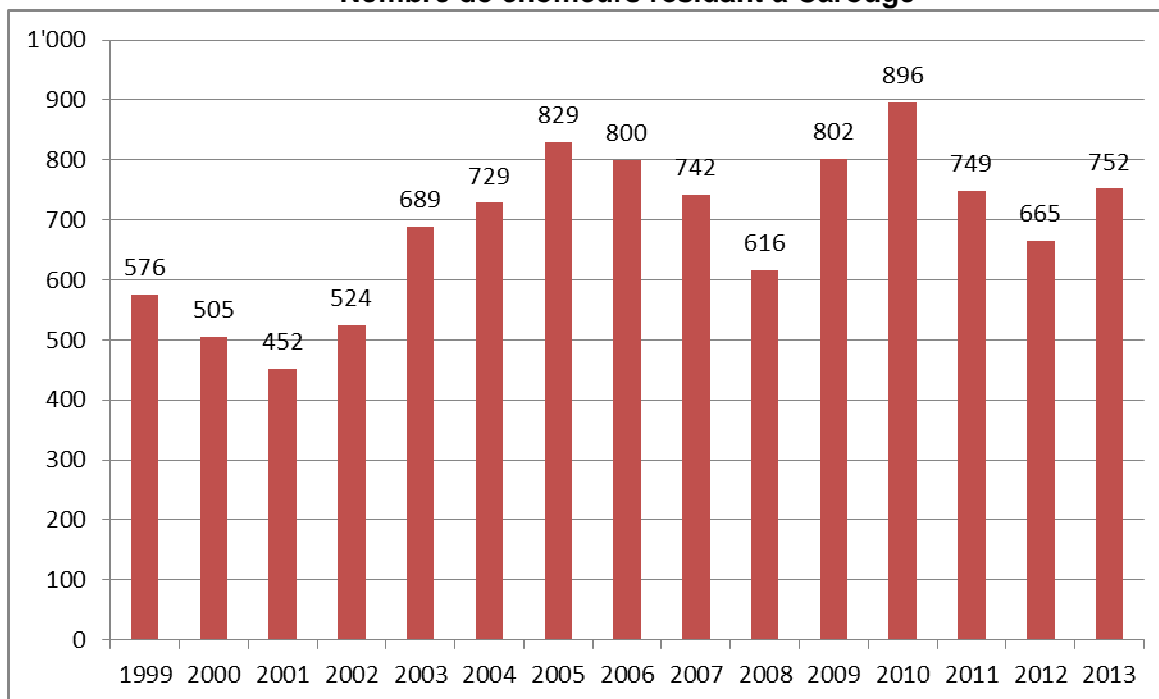
2.3 Chômage

~ ☹ Après une hausse due à la crise de 2008-2010, le nombre de chômeurs a diminué, mais reste plus élevé qu'avant 2008.¹¹

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Faire en sorte que le système économique donne la possibilité aux personnes qui souhaitent exercer une activité professionnelle de trouver un travail valorisant qui leur permette de subvenir à leurs besoins.
- Assurer à long terme la satisfaction des besoins existentiels de la population. La population doit disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture des besoins matériels et immatériels qui vont au-delà des besoins existentiels.
- Lutter contre la pauvreté. Une vie dans la dignité exclut tout état de pauvreté. Chaque individu vivant dans l'indigence bénéficiera de prestations de solidarité adaptées.
- Faire en sorte que ni la rapidité ni la lenteur des changements économiques ne mettent en péril la paix sociale.

Nombre de chômeurs résidant à Carouge



Source : Ocstat

Commentaires

- L'évolution du nombre de chômeurs est fortement liée au cycle économique. Ainsi, à l'instar de l'ensemble du canton, le nombre de chômeurs a augmenté durant la crise de 2008–2010.
- L'entrée en vigueur de la 4^{ème} révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) en 2011 implique que l'arrivée en fin de droit peut être plus rapide selon les cas.
- Entre 2010 et 2013, le nombre de chômeurs s'est réduit de 6%, contre 13% à Onex et 10% à Vernier et Lancy.

¹¹ Le taux de chômage officiel, qui rapporte le nombre de chômeurs à la population active, n'est plus calculé au niveau communal depuis début 2010 en raison de la difficulté de calculer les populations actives par commune. Ainsi, nous reportons ici uniquement le nombre de chômeurs.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SVEM	Intégration de chômeurs en fin de droits et Service de l'application des peines et des mesures (SAPEM) : aider des personnes en difficulté à se réinsérer professionnellement.	Opérationnel
SAS	Permanence chômage : appui à la population pour toute question relative à l'assurance chômage et aux démarches qui y sont liées.	Opérationnel

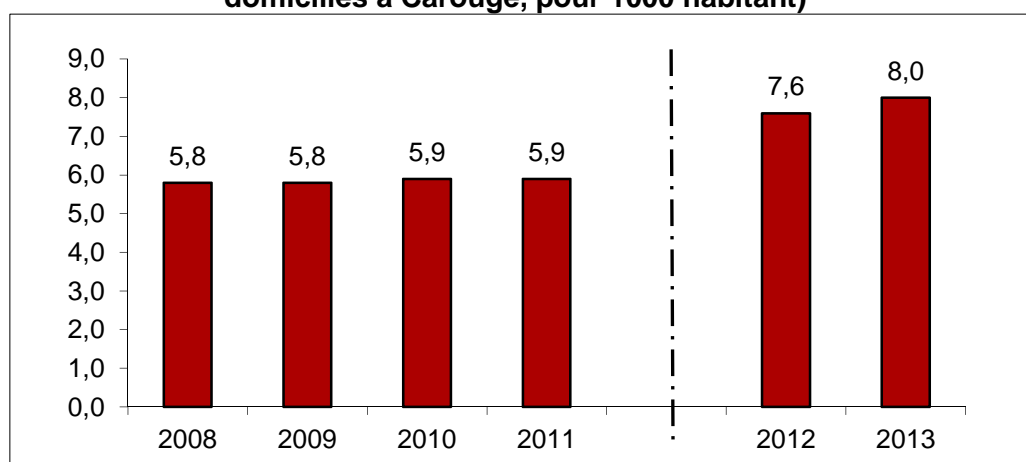
2.4 Pauvreté

- ↗ ⊗ Le nombre de bénéficiaires de l'aide cantonale domiciliés à Carouge a légèrement augmenté entre 2012 et 2013. En raison du changement du mode de calcul des bénéficiaires, il n'est pas possible de juger de l'évolution de cet indicateur avant 2012.¹²
- ↘ ⊗ La part des logements sociaux s'est réduite de 2.6 point de pourcentage entre 2009 et 2013.¹³

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Faire en sorte que chaque individu ait le droit de vivre dans la dignité et le droit à l'épanouissement de sa personnalité. La démocratie, le droit et la diversité culturelle sont garantis.
- Assurer à long terme la satisfaction des besoins existentiels de la population. La population doit disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture des besoins matériels et immatériels qui vont au-delà des besoins existentiels.
- Lutter contre la pauvreté. Une vie dans la dignité exclut tout état de pauvreté. Chaque individu vivant dans l'indigence bénéficiera de prestations de solidarité adaptées.

Taux d'aide sociale (nombre de bénéficiaires de l'aide cantonale domiciliés à Carouge, pour 1000 habitant)



Source : Hospice général

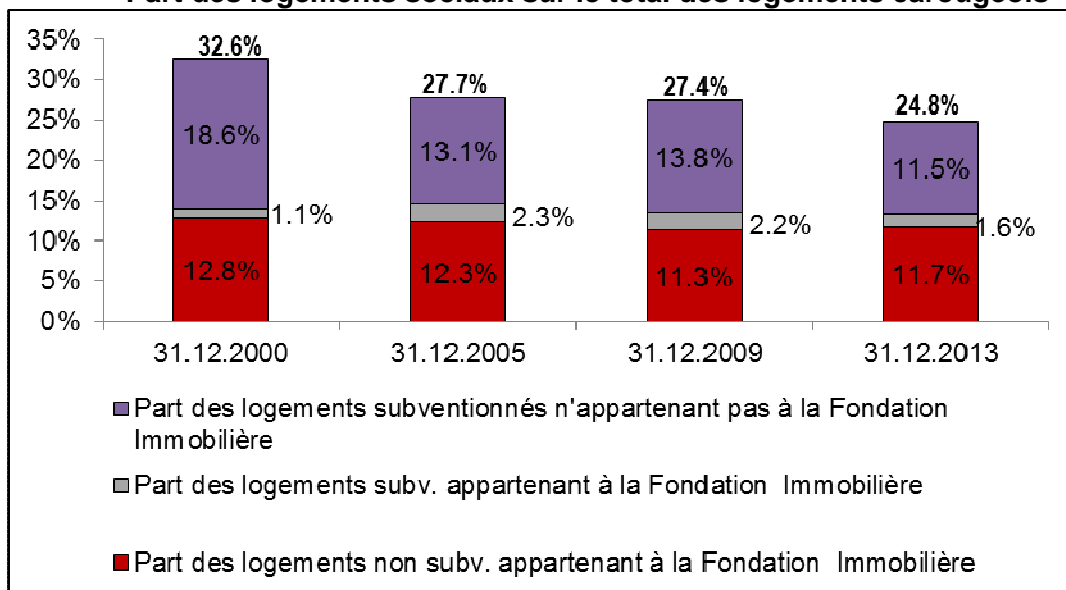
Commentaire

- Le taux d'aide sociale pour Carouge (8.0 pour mille en 2013) est le taux communal le plus élevé du canton, devant Vernier (deuxième avec 7.3 en 2013) et Genève (troisième avec 7.0 en 2013). Cette position de Carouge s'observe également en 2012 et les années précédentes.

¹² Le taux d'aide sociale correspond au nombre de bénéficiaires de l'aide sociale uniquement cantonale (Hospice général) ayant touché au moins une prestation dans l'année. Les chiffres font référence au code postal « 1227 » qui couvre Carouge, mais aussi la Ville de Genève. La comparaison entre les années 2012–2013 et les années précédentes n'est pas valide en raison d'un changement dans la définition de l'indicateur. En effet, jusqu'en 2011, les données sur l'aide sociale ne comprennent pas les bénéficiaires du Revenu minimum cantonal d'aide sociale (RMCAS). Dès 2012, les données incluent également les bénéficiaires du RMCAS transitoire jusqu'en 2015.

¹³ Par "logements sociaux", on entend les logements subventionnés (HBM, HLM, HCM, HM) par l'Etat de Genève selon la loi générale sur le logement et la protection des locataires (LGL) de 1977 et les logements de la Fondation Immobilière de la Ville de Carouge dont les loyers sont subventionnés ou modérés.

Part des logements sociaux sur le total des logements carougeois



Source : Ocstat - Fondation Immobilière de la Ville de Carouge

Commentaires

- La part des logements sociaux sur Carouge est passée de 32.6% en 2000 à 24.8% en 2013, soit une réduction de 418 logements.
- Cette diminution résulte essentiellement de la baisse du nombre de logements subventionnés par l'Etat de Genève (HLM, HCM, HM, HBM). En effet, cette part s'est réduite de 25% entre 2000 et 2013, passant de 1'794 à 1'340 logements, en raison de la sortie du contrôle de l'Etat des logements HCM (-145 unités) et des HLM (-676 unités), non compensées par l'augmentation du nombre de HBM (+154 unités) et de HM (+ 213 unités).
- La part de logements sociaux appartenant à la Fondation Immobilière s'est également légèrement réduite, passant d'environ 14% en 2000 à 13.3% en 2013, même si, en termes réels, le nombre de logements appartenant à la Fondation a augmenté de 96 unités entre 2000 et 2013.
- En comparaison, la part de logements subventionnés dans le canton de Genève est passée de 11.4% en 2000 à 8.3% en 2013, soit une baisse de 5'119 logements.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SAS	Aide à la gestion et au désendettement : donner des conseils et accompagner les habitants ayant des dettes ou des problèmes à gérer leur budget.	Opérationnel
SAS	Appui aux personnes en difficulté pour accéder à leurs droits et aux minima sociaux.	Opérationnel
SAS	Aides financières ponctuelles aux personnes en difficulté.	Opérationnel
SAS – FAS'e	Permettre à des jeunes d'accéder à un premier revenu : mandats de Projets Emploi Jeunes et petits jobs via les Travailleurs sociaux hors murs (TSHM).	Opérationnel
SRH	Mise en place politique de rémunération communale : limiter les écarts de salaires pour une répartition plus équitable de la masse	Opérationnel

	salariale.	
SAS – Fondation Immobilière	Logements abordables (Fondation Immobilière) : offrir des logements bon marché aux personnes ayant un revenu peu élevé (projets de construction en cours).	Opérationnel
SURB- SCES-SAS	Logements économiques HBM Fontenette : contribuer à reconstruire, en partenariat avec la Fondation immobilière de droit public Emma Kammacher, des logements de type HBM (335 logements) de qualité et Minergie-P en combinant des équipements parascolaires et publics.	En cours

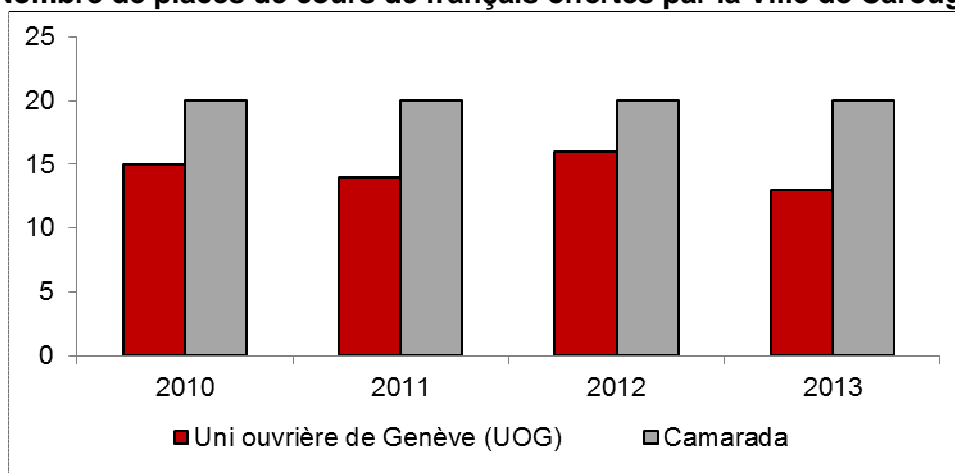
2.5 Intégration

→ ☺	Le nombre de places de cours de français offerts par la Ville de Carouge est relativement stable.
-----	---

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Favoriser les échanges entre les individus et les groupes, ainsi que la participation des individus à la vie sociale et culturelle.
- Intégrer tous les groupes de population dans la vie économique, sociale, culturelle et politique de manière à assurer le bon fonctionnement de la société.

Nombre de places de cours de français offertes par la Ville de Carouge



Source : Ville de Carouge

Commentaires

- Les cours de français offerts par la Ville de Carouge sont complets chaque année.
- La part de résidents étrangers sur la commune de Carouge a augmenté de 1.5 point de pourcentage entre 2001 et 2013 pour atteindre 38%. Ces derniers sont majoritairement issus de l'Union européenne.
- La part d'étrangers dans la commune reste inférieure à la part d'étrangers habitant à Meyrin (48%) et à Vernier (44%).

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SAS	Parcours d'accueil : faire découvrir gratuitement Carouge aux nouveaux habitants – parmi lesquels une proportion importante d'étrangers - menés par des accompagnants bénévoles.	Opérationnel
SAS	Cours de français : offrir des cours de français à des prix modiques pour les débutants (via une subvention de la Commune à Camarada) et des cours de français-intégration (via une subvention de la Commune à l'UOG).	Opérationnel
SAS	Semaine d'actions contre le racisme : proposer, par le biais de sa commission de l'intégration, toute une série d'événements valorisant la richesse des différences culturelles et l'esprit de tolérance.	Opérationnel
SAS	A l'occasion des élections communales, mettre en place des séances d'information pour les nouveaux votants (jeunes ayant accédé à la majorité, étrangers installés depuis plus de 8 ans en Suisse et	Opérationnel

	domiciliés à Carouge).	
SAS	Contrat de quartier de la Tambourine/Vigne Rouge/Grande-Pièce : mettre en place un processus participatif qui vise à stimuler la coopération et la création de liens sociaux, entre les habitants et les utilisateurs du quartier, dans le but de faciliter la réalisation d'actions qui contribuent à améliorer la qualité de vie.	Opérationnel

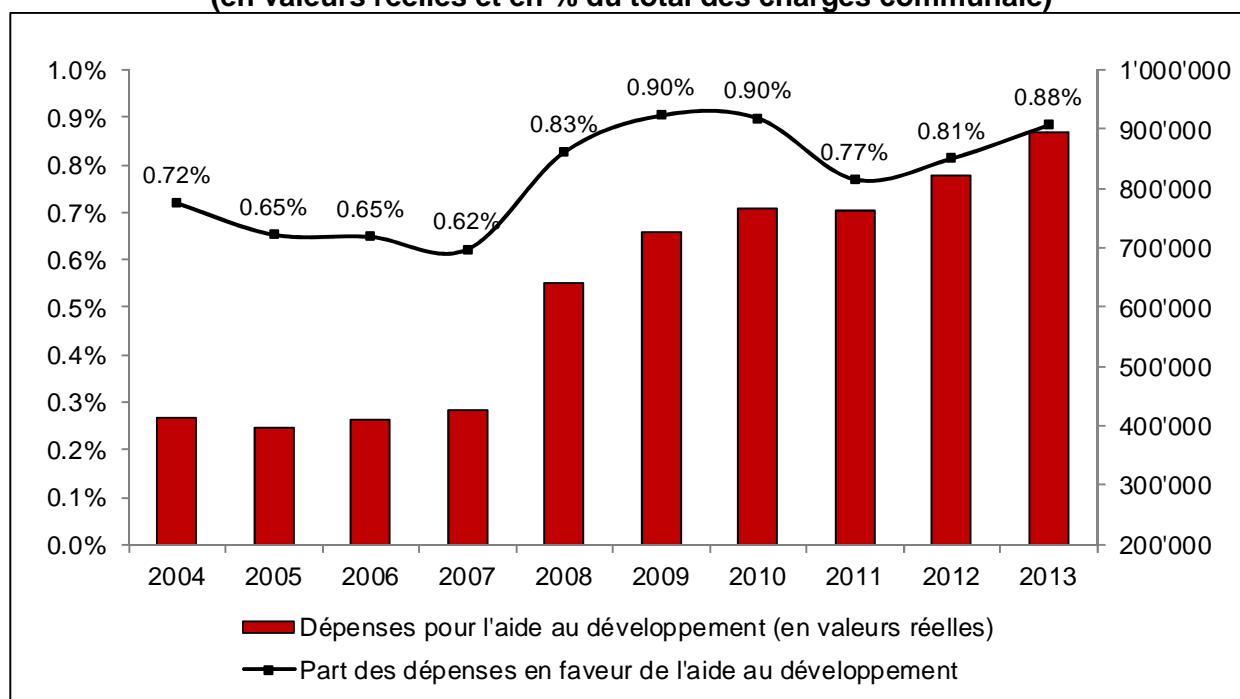
2.6 Aide au développement

- ~ ☹ Les dépenses pour l'aide publique en termes réels ont augmenté entre 2009 et 2013. Cependant, la part de ces dépenses dans le budget municipal a fluctué autour de 0.8-0.9% durant cette période.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Faire en sorte que le soutien apporté bénéficie prioritairement aux pays en développement, régions et groupes de population les plus pauvres. Dans les pays en développement et en transition, la promotion du développement durable passe par la lutte contre la pauvreté.

**Dépenses en faveur de l'aide au développement
(en valeurs réelles et en % du total des charges communale)**



Source : Ville de Carouge

Commentaires

- La Ville de Carouge consacre en principe 1% de son budget à la solidarité internationale. Au niveau du calcul effectif, le budget consacré pour l'année n se fonde sur le total des charges de l'année $n-1$, hors imputations internes. Les chiffres représentés sur le graphique sont ainsi légèrement inférieurs car ils mettent en comparaison les éléments de la même année.
- En termes absolus, l'aide en faveur des pays en développement (avec l'aide extraordinaire) a augmenté de 114% entre 2004 et 2013, en passant d'environ CHF 413'000.-- en 2004 à CHF 894'179.-- en 2013.
- À titre de comparaison, la Ville de Vernier a versé 0.45% de ses charges municipales à l'aide au développement en 2013¹⁴.

¹⁴ Source : Ville de Vernier.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SAS	Aide aux pays en développement (APED) : soutenir financièrement les pays en développement.	Opérationnel
A21	Quatre opérations Robin des Watts dans les écoles primaires : sensibiliser les élèves aux économies d'énergie et financer un projet d'énergies durables dans une école au Sud en partenariat avec Terragir et Terre des Hommes.	Opérationnel

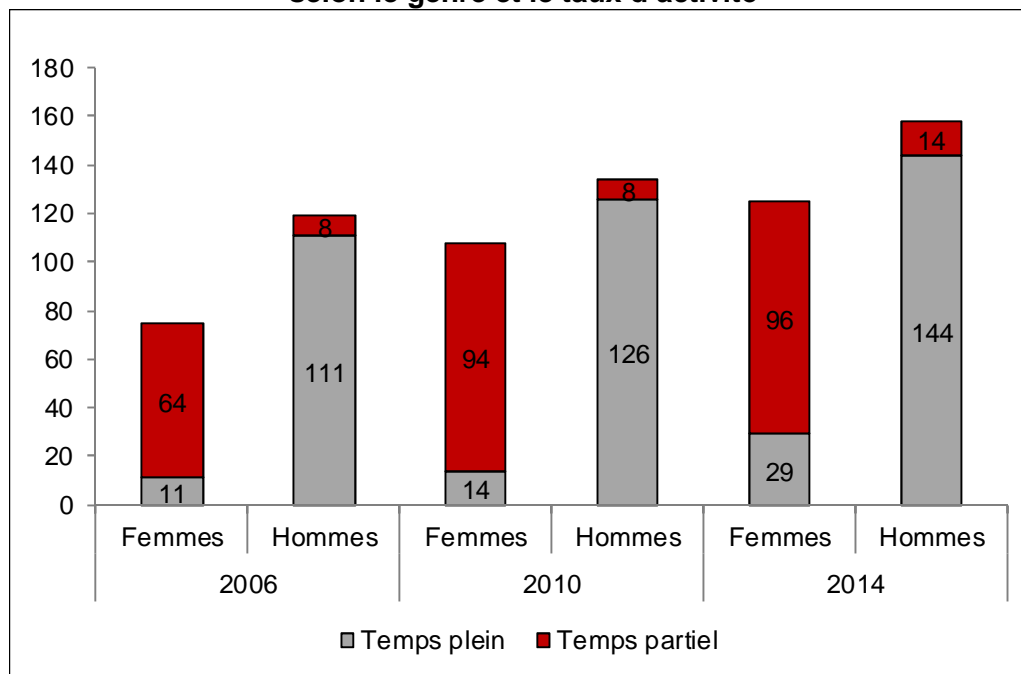
2.7 Egalité

- ➔ ☺ Pour une même fonction, le salaire des femmes dans l'administration municipale reste identique à celui des hommes.
- ➔ ☺ Entre 2006 et 2014, la part des hommes à temps partiel a augmenté.
- ➔ ☺ Depuis 2000, la part des femmes ayant un poste à responsabilité au sein de l'administration municipale a fortement augmenté pour s'établir à 34% en 2014.¹⁵

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Faire en sorte que chaque individu ait le droit de vivre dans la dignité et le droit à l'épanouissement de sa personnalité. La démocratie, le droit et la diversité culturelle sont garantis.
- Faire en sorte que personne ne soit victime de discrimination en raison de ses qualités visibles ou invisibles.
- Faire en sorte que chaque individu ait les mêmes droits et les mêmes chances. Il s'agit de viser une répartition plus équitable des ressources conduisant au bien-être.
- Encourager l'intégration de groupes de population ou de régions défavorisées dans la vie économique, sociale, culturelle et politique.
- Faire en sorte que le système économique offre aux personnes qui souhaitent exercer une activité professionnelle la possibilité de trouver un travail valorisant qui leur permette de subvenir à leurs besoins.

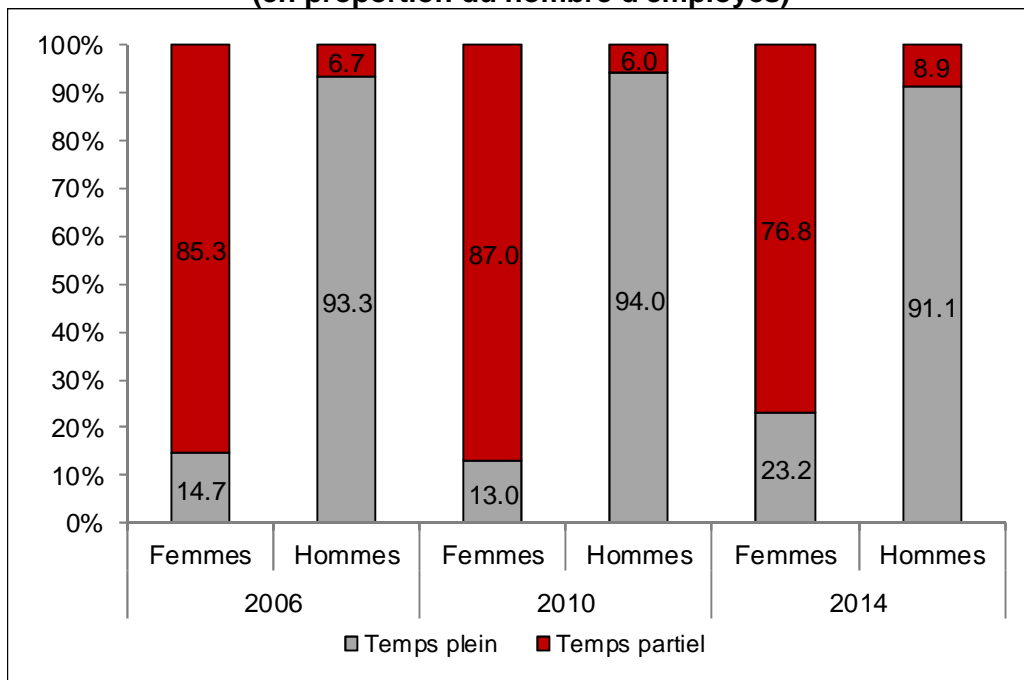
Effectif des collaborateurs de l'administration carougeoise, selon le genre et le taux d'activité



Source : Ville de Carouge

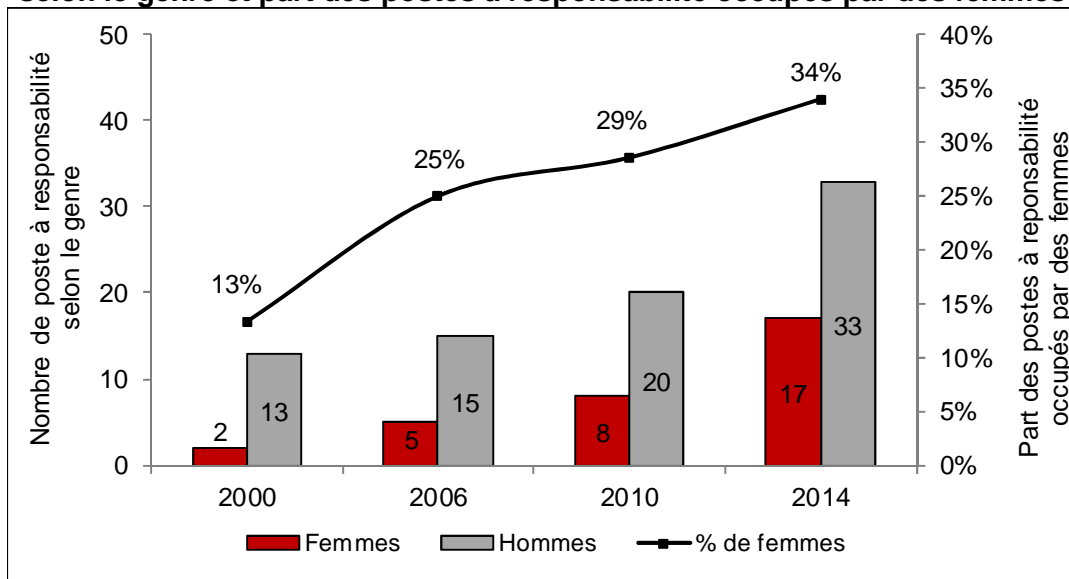
¹⁵ Il s'agit des fonctions de cadres supérieurs, cadres intermédiaires et chef-fe-s d'équipe.

**Taux d'activité au sein de l'administration carougeoise selon le genre
(en proportion du nombre d'employés)**



Source : Ville de Carouge

Nombre de collaborateurs de l'administration carougeoise ayant un poste à responsabilité selon le genre et part des postes à responsabilité occupés par des femmes



Source : Ville de Carouge

Commentaires

- Entre 2006 et 2010, il y a eu une augmentation de 44% du nombre de femmes employées dans l'administration communale et une augmentation du nombre d'hommes de 13%. Par contre, durant la période 2010 et 2014, la hausse du nombre d'employés femmes et hommes est assez semblable, car elle se monte à 16% et 18% respectivement.
- La Ville de Carouge facilite les baisses de taux d'activité ainsi que la création de postes à temps partiel de ses collaborateurs/trices. Suite à cette politique, la part d'hommes à temps partiel a augmenté de 2.9 point de pourcentage entre 2010 et 2014. En parallèle, la part des femmes à temps plein a augmenté de plus de 10 points de pourcentage.

- Le nombre de postes à responsabilité occupés par des femmes est en très forte augmentation puisqu'il a doublé entre 2010 et 2014. Ainsi, la part des postes à responsabilité occupés par des femmes est passée de 13% en 2000 à 34% en 2014. A Vernier, le taux s'élève à 37.5%. en 2014.
- À fonction égale, il n'y a pas de différence de salaire entre les femmes et les hommes dans l'administration publique de la Ville de Carouge. Dans le canton de Genève, le salaire mensuel brut médian des femmes dans le secteur privé est inférieur de 9.6% à celui des hommes¹⁶.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Services	Action et objectif	Etat
SVEM-SURB	Accessibilité de l'espace public extérieur et intérieur (abaissement de trottoirs, surfaces podotactiles, accès aux bâtiments, etc.) : faciliter le déplacement des personnes à mobilité réduite et leur permettre de continuer à exercer leurs activités habituelles.	Opérationnel
SRH	Implication dans la journée "Futur en tout genres" : présenter des métiers très connotés masculins et féminins et discuter autour de ces métiers avec les enfants.	Opérationnel

¹⁶ Cette différence prend en compte le fait que les femmes travaillent relativement souvent à temps partiel en corrigeant pour les différences de salaires émanant de taux d'activité différents. Source : Ocstat.

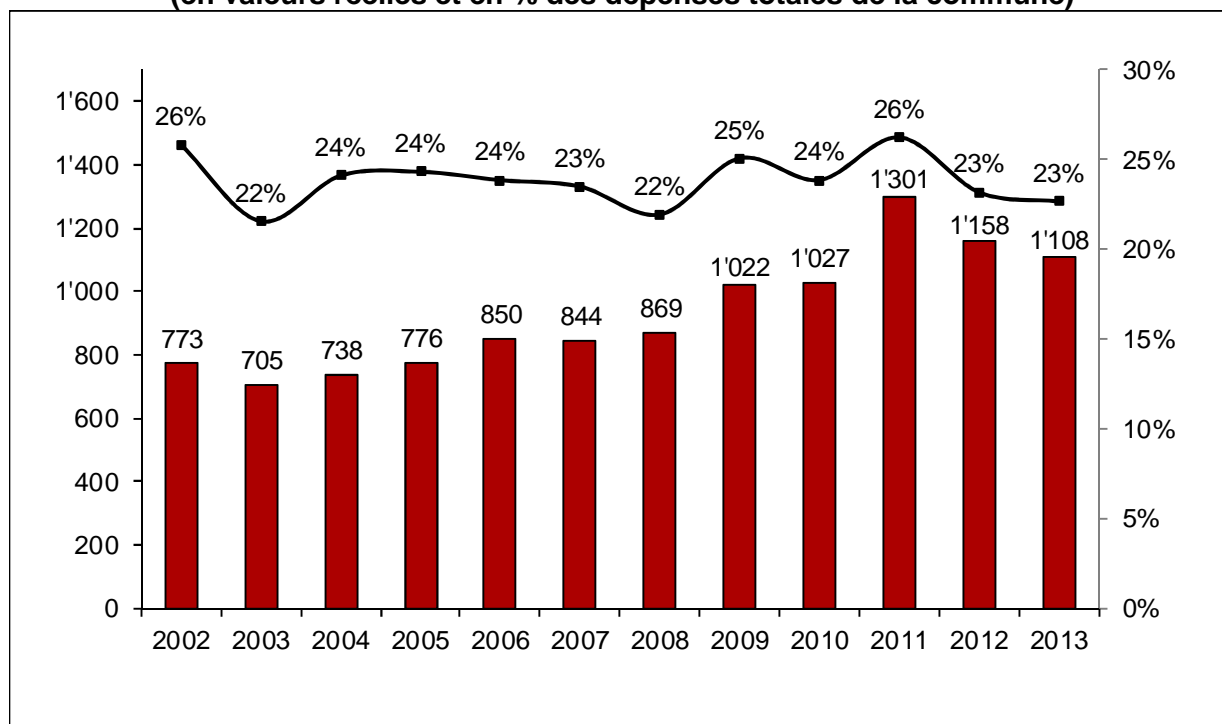
2.8 Culture et loisirs¹⁷

~ ☺¹⁸ La part des dépenses municipales pour la culture, le sport et les loisirs en pourcentage des dépenses totales de la Commune fluctue entre 22% et 26%.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Assurer à long terme la satisfaction des besoins existentiels de la population. La population doit disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture des besoins matériels et immatériels qui vont au-delà des besoins existentiels.
- Encourager et enrichir durablement le savoir collectif et l'héritage socioculturel.
- Permettre aux enfants et notamment aux jeunes de vivre dans un environnement ouvert, motivant, qui leur offre des perspectives d'avenir.
- Préserver au fil du temps l'efficacité économique d'une société et son capital productif, social et humain. Ce capital ne devrait pas seulement croître quantitativement, sa qualité devrait aussi constamment être améliorée.
- Faire en sorte que l'endettement des ménages publics ne soit valable que dans la mesure où il ne met pas en péril la possibilité, pour les générations futures de couvrir les besoins des individus et de la société.

**Dépenses municipales pour la culture, le sport et les loisirs par habitant
(en valeurs réelles et en % des dépenses totales de la commune)**



Source : Ville de Carouge

¹⁷ Seules les charges sont prises en compte, pas les revenus.

¹⁸ Carouge vise un niveau constant des dépenses pour la culture, le sport et les loisirs, tout en prenant en compte le renchérissement du coût de la vie

Commentaires

- En termes réels, les dépenses municipales par habitant pour la culture, les sports et les loisirs ont augmenté de manière relativement régulière entre 2003 et 2010, avant de bondir à CHF 1'301.- en 2011 – année des célébrations des 225 ans de la Cité - et se stabiliser autour de CHF 1'100.- en 2012 et 2013.
- En comparaison, en 2010, les dépenses pour la culture et les loisirs se montaient à CHF 1'027.-- par habitant en Ville de Carouge, CHF 1'848.-- par habitant en Ville de Genève et CHF 411.-- par habitant pour la Ville d'Onex.¹⁹

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SAS	Locaux en gestion accompagnée : mettre à disposition des locaux à de jeunes musiciens et les encourager, les soutenir et développer de nouveaux projets.	Opérationnel
SACC - SVEM – SAS	Tour de plage : favoriser la réappropriation par la population de l'espace urbain autour des Tours grâce à des aménagements éphémères sportifs et ludiques et des événements culturels. Petits jobs d'été pour les adolescents appartenant à une société sportive ou à une association et ayant un projet à financer.	Opérationnel
SCES	Patinoire d'hiver : promouvoir l'activité physique et offrir des animations conviviales, gratuites et pour tous les publics.	Opérationnel
SAS	Maison de Quartier des Grands Hutins : offrir un espace de socialisation sous la forme d'un lieu d'accueil pour tous proposant de nombreuses activités aux enfants et adolescents de la Commune et en interaction avec une BiblioQuartier et l'Espace de Vie Infantile.	Opérationnel
SACC	Bâtiments de Grange-Collomb : offrir une salle de loisirs et abriter des activités d'associations carougeoises à but non lucratif et culturel (théâtre).	Opérationnel
SCES - SAS	Street Park : maintenir un aménagement ludique qui profite aux jeunes et géré par une association de hip-hop.	Opérationnel
Fondation - SACC	Cinéma Bio : assurer la conservation et la réhabilitation de l'immeuble, assurer la gestion dudit bâtiment, favoriser diverses activités culturelles et sociales de proximité.	Opérationnel
SACC - SVEM	Printemps carougeois, Fête de la musique, Concerts d'Automne, Concerts de carillon, Journées européennes du patrimoine : offrir à la population carougeoise diverses manifestations culturelles, tout public, bon marché ou gratuites, tout en généralisant le tri de déchets, l'interdiction de l'aluminium, l'utilisation de vaisselle compostable et de verres réutilisables.	Opérationnel
SACC	Journal communal "VivreCarouge !" et site internet, page officielle facebook et infolettre : informer la population sur les activités économiques, culturelles, associatives, administratives et politiques de la commune (gratuit, sans publicité, en papier recyclé, tout ménage).	Opérationnel
SACC – Fondation Bruckner	Céramiques (Fondation Bruckner) : mettre à disposition des ateliers et du matériel à des artistes et classes de Carouge et organiser des événements culturels liés à la céramique.	Opérationnel
Fondation	Fondation communale du Vieux-Carouge : rénover et conserver le patrimoine du Vieux-Carouge.	Opérationnel
SACC	Bibliothèque de Carouge (dont animations) : favoriser et encourager la lecture et l'écriture à tous les publics et nouveau concept de prêt de livres disposant d'un règlement de prêt moins contraignant à la	Opérationnel

¹⁹ Source : Cercle indicateur 2013

BiblioQuartier.		
SACC	Musée de Carouge : proposer trois expositions par année, avec entrée libre, ainsi que des ateliers et de la médiation culturelle.	Opérationnel
SACC	Chat noir / Association de soutien pour la musique vivante : offrir à la population des concerts d'artistes régionaux.	Opérationnel
SACC	Théâtres de Carouge, Théâtre des Amis, Théâtre de l'Alchimic : offrir à la population des spectacles vivants de théâtre variés également proposés par les institutions soutenues par la Ville de Carouge.	Opérationnel
SCES	Stade de la Fontenette : rendre le stade conforme aux normes de la Swiss Football League.	Opérationnel
A21 - SACC	Visites gratuites en mobilité douce : découvrir des réalisations en lien avec le développement durable à Carouge en vélo-taxi et à pied.	En cours
A21 - SACC	Visites guidées gratuites à vélo : découvrir le patrimoine construit et culturel à vélo, notamment dans le cadre du Printemps carougeois 2015.	En cours

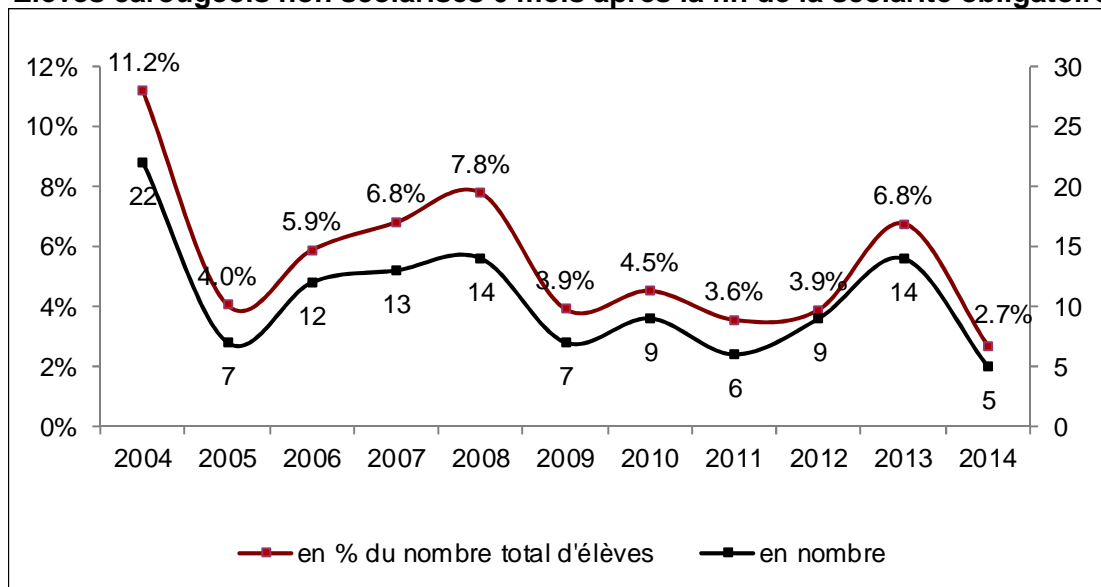
2.9 Formation

- ☛ ☺ La part de jeunes Carougeois non scolarisés dans le canton de Genève²⁰ après la fin de la scolarité obligatoire a été généralement plus faible sur la période 2009-2014 que sur la période 2004-2008.²¹

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Encourager la participation sociale et politique.
- Encourager le savoir collectif et l'héritage socioculturel.
- Encourager la capacité à communiquer et à traiter des informations.
- Faire en sorte que les enfants et les jeunes notamment puissent vivre dans un environnement ouvert, motivant, qui leur offre des perspectives d'avenir.
- Préserver au fil du temps l'efficacité économique d'une société et son capital productif, social et humain. Ce capital ne devrait pas seulement croître quantitativement, sa qualité devrait aussi constamment être améliorée.
- Aménager les conditions de l'économie de marché de telle manière que les innovations soient encouragées et qu'on puisse maintenir les marchés en état de fonctionner, voire améliorer constamment leur fonctionnement. La compétitivité et la qualité de la place économique doivent être maintenues et améliorées.
- Encourager la recherche et le développement allant dans le sens du développement durable.

Elèves carougeois non scolarisés 6 mois après la fin de la scolarité obligatoire



Source : SRED

²⁰ Le chiffre obtenu est celui des jeunes qui ne se trouvent dans aucune filière de formation (école supérieure, place d'apprentissage, 10ème année) dans le canton de Genève six mois après la fin de la scolarité obligatoire.

²¹ Sont comptabilisés dans ces chiffres certains jeunes qui peuvent avoir quitté le canton (et poursuivent ailleurs leur formation) ou qui entreront de manière différée au secondaire II (après un stage, une recherche d'apprentissage longue, un séjour linguistique ou au pair par exemple). Parmi ceux qui ont vraiment cessé toute formation après le cycle d'orientation, une partie a trouvé un emploi. Les autres sont effectivement sans activités particulières.

Commentaires

- En 2014, la part des jeunes non scolarisés 6 mois après la fin de la scolarité obligatoire était plus faible à Carouge (2.7%) qu'à Lancy (5.9%), Meyrin (4.3%), Vernier (5.0%) et que pour l'ensemble du canton de Genève (4.1%). Dans les communes de comparaison, seule Onex connaît une valeur plus faible en 2014 (2.1%).

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SAS – entreprises	Insertion professionnelle des jeunes : maintenir une structure d'insertion pour les jeunes (Projets Emploi Jeunes) capable d'assurer un suivi personnalisé afin de permettre aux jeunes d'accéder à une formation qualifiante (mandats, stages dans les services communaux et stages en entreprises). Action des TSHM pour favoriser le retour de jeunes dans une filière de formation.	Opérationnel
SRH	Engagements annuels de jeunes en formation (plus de 50 jeunes d'été, une dizaine d'apprentis, une trentaine de stagiaires courte durée et deux stagiaires longue durée pour 2013 et 2014) : permettre aux jeunes d'accéder à une formation/expérience qualifiante et absorber des tâches à effectuer au sein de l'administration.	Opérationnel
SAS – A21	Plateforme scolaire sur le développement durable : échanger et créer des synergies autour de projets de développement durable entre les divers niveaux et filières éducatives en collaboration avec le Département de l'instruction publique, de la culture et du sport.	Opérationnel

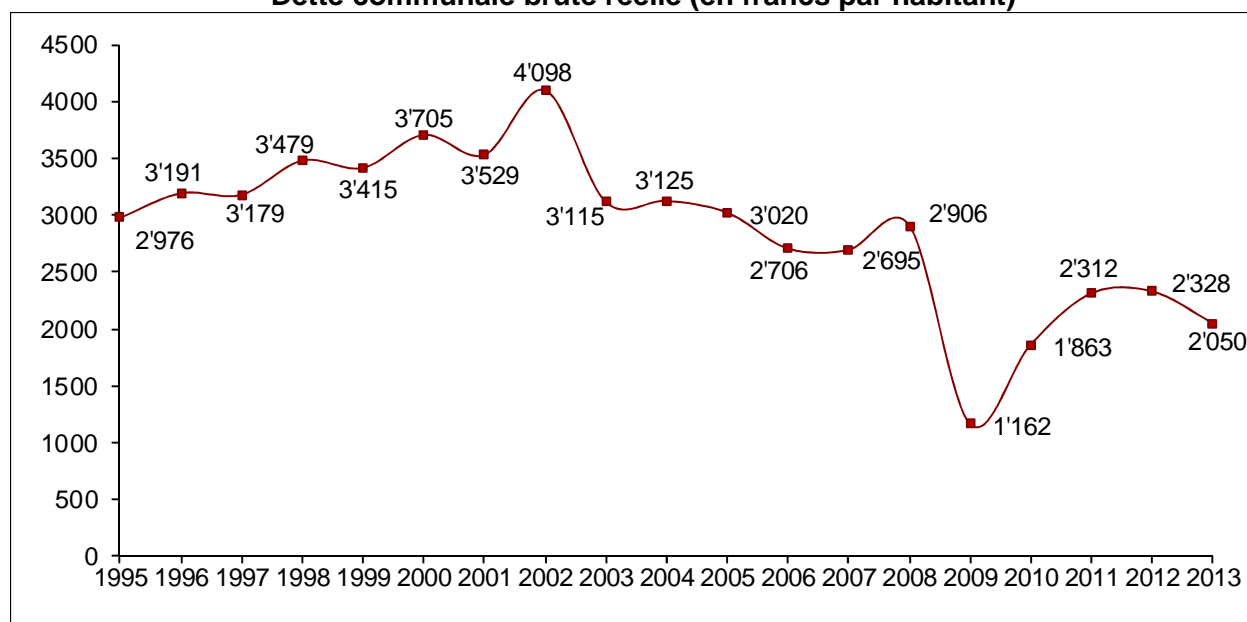
2.10 Dette publique

~ ☹ Depuis 2002, la dette communale a tendance à diminuer. Toutefois, après la baisse très importante en 2009, elle a plutôt augmenté entre 2009 et 2013 tout en restant au-dessous du seuil de 2008.

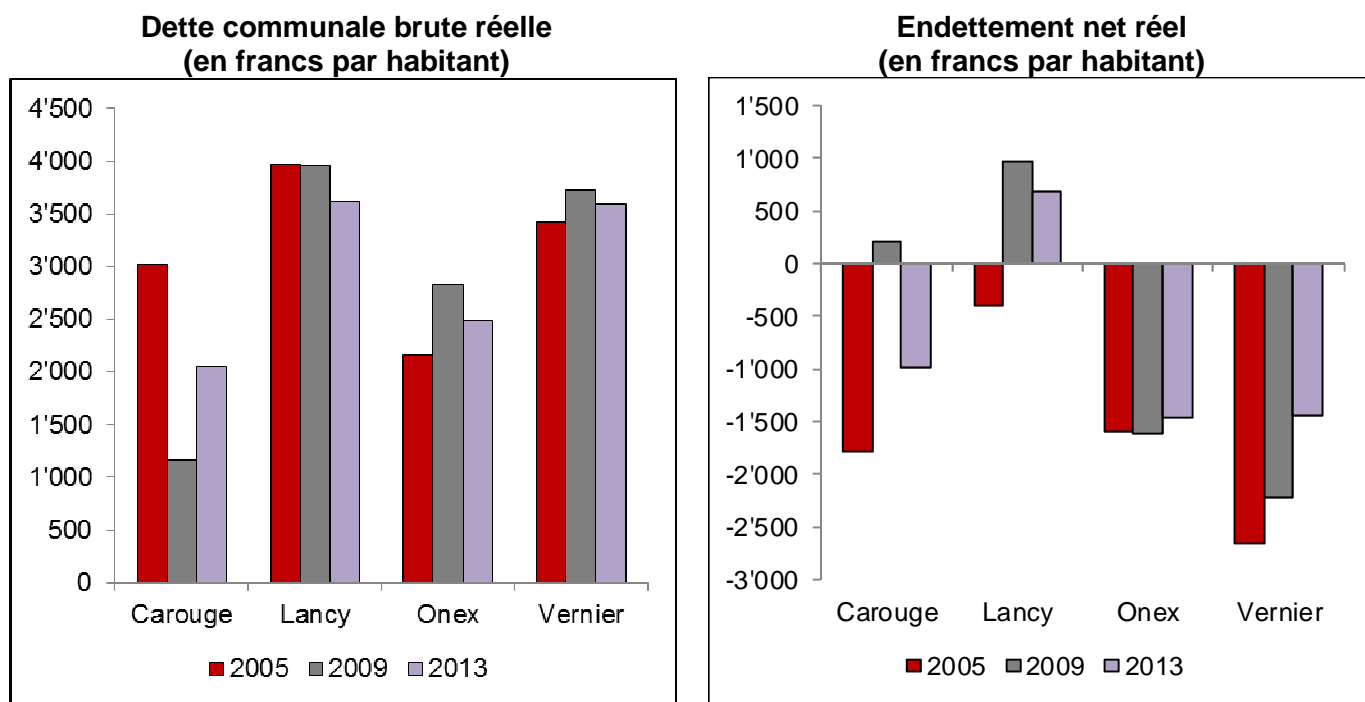
Tendre vers la durabilité, c'est...

- Aménager les conditions de l'économie de marché de telle manière que les innovations soient encouragées et qu'on puisse maintenir les marchés en état de fonctionner, voire améliorer constamment leur fonctionnement. La compétitivité et la qualité de la place économique doivent être maintenues et améliorées.
- Faire en sorte que l'endettement des ménages publics ne soit possible que dans la mesure où il ne met pas en péril la possibilité, pour les générations futures, de couvrir les besoins des individus et de la société.

Dette communale brute réelle (en francs par habitant)



Source : Service de surveillance des communes



Source : Service de surveillance des communes

Commentaires

- La dette communale brute réelle par habitant de la Ville de Carouge a tendance à diminuer depuis le pic atteint en 2002. En 2013, elle était plus faible que celle des communes comparables du canton.²²
- L'augmentation de la dette depuis 2010 est en grande partie due aux importants investissements consentis, notamment la réalisation de l'école de la Vigne-Rouge et de l'EVE des Epinettes.
- L'endettement net réel par habitant, qui mesure la part non couverte par les fonds propres de la Commune sur les biens nécessaires à l'exécution des tâches publiques, s'est dégradé depuis 2009, mais reste plus faible que son niveau de 2005 et que pour d'autres communes comparables.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SFin	Gestion de la dette communale : diminuer la dette pour ne pas faire peser le fardeau financier sur les générations futures et pour faire en sorte qu'elles aient une marge de manœuvre financière suffisante pour satisfaire leurs besoins.	Opérationnel
SURB	Praille-Acacias-Vernets : négocier le financement de ce quartier grâce à une participation équilibrée de tous les acteurs et à la mutualisation des équipements.	Opérationnel

²²La dette par habitant est considérée comme trop élevée à partir de CHF 6000.--.

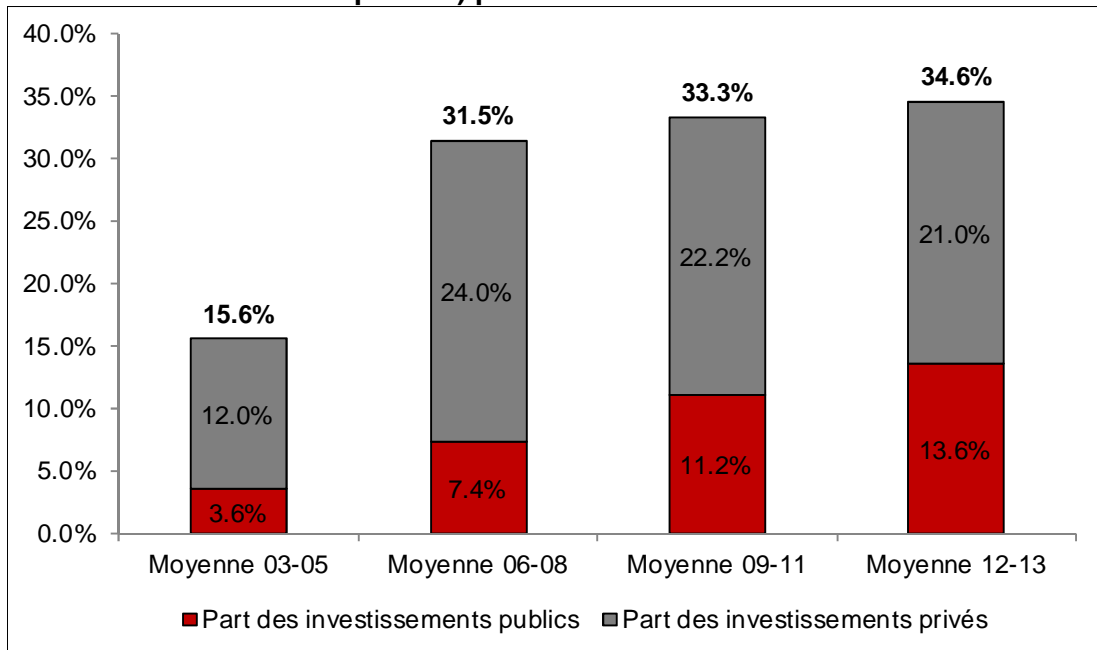
2.11 Investissements

➤ ☺ La part de la somme allouée aux travaux d'agrandissement, transformation et entretien augmente légèrement pour atteindre 34.6% en 2012-13.

Tendre vers la durabilité, c'est...

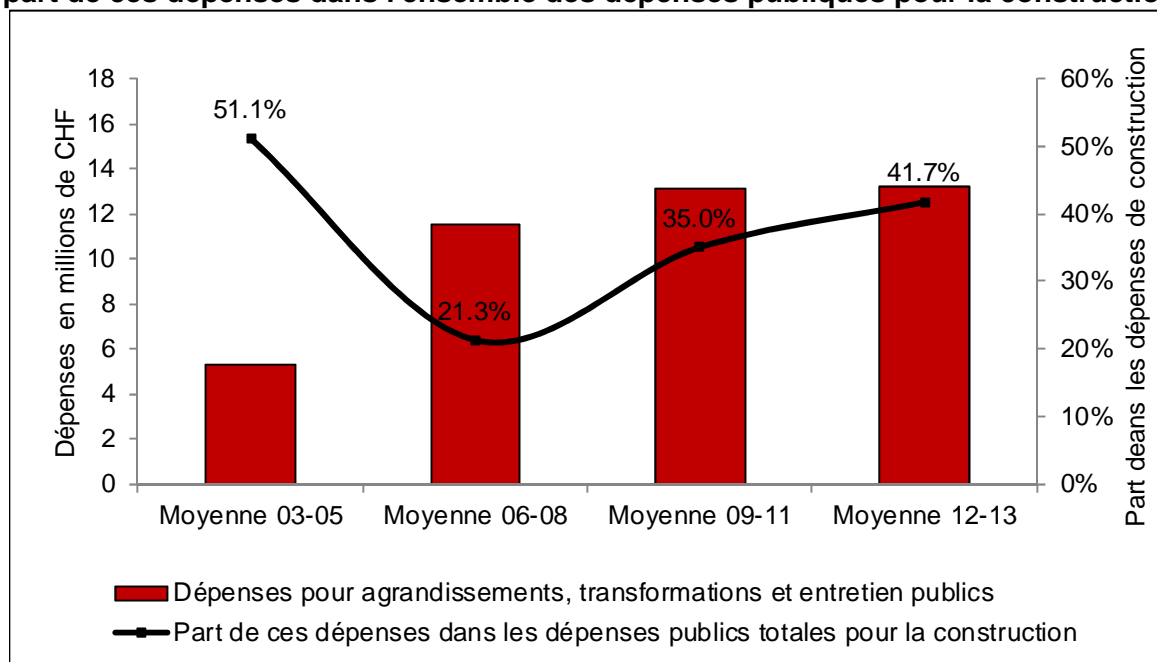
- Préserver au fil du temps l'efficacité économique d'une société et son capital productif, social et humain. Ce capital ne devrait pas seulement croître quantitativement, sa qualité devrait aussi constamment être améliorée.
- Les investissements dans les travaux de transformation et d'entretien ont pour but de conserver les bâtiments et infrastructures existants. Ils peuvent entraîner des économies d'énergie et éviter que certaines charges financières soient léguées aux générations suivantes.

Investissements (publics et privés) pour agrandissements et transformations et des dépenses pour travaux d'entretien publics par rapport aux dépenses totales (publiques et privées) pour la construction



Source : Office fédéral de la statistique, statistique de la construction

Dépenses réelles du secteur public pour la construction (hors nouvelles constructions) et part de ces dépenses dans l'ensemble des dépenses publiques pour la construction



Source : Office fédéral de la statistique, statistique de la construction

Commentaires

- La part des investissements publics et privés pour agrandissements, transformations et travaux d'entretien publics sur le total des dépenses pour la construction a doublé entre la période 2003–2005 et la période 2006–2008. Depuis lors, les investissements publics tendent à augmenter, alors que les investissements privés se sont légèrement réduits.
- La baisse entre les périodes 2003–2005 s'explique par une forte augmentation des dépenses pour les nouvelles constructions par rapport aux autres travaux.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SAS-SCES	Espace de vie infantine de Pinchat : remplacer un bâtiment ancien, très gourmand en énergie par un nouveau bâtiment au standard Minergie.	En cours
SCES	Ecole des Pervenches : rénover un bâtiment patrimonial centenaire aux normes actuelles.	En cours (2016-17)
SCES	Théâtre de Carouge et Salle des fêtes : rénover-reconstruire pour mieux répondre aux besoins des usagers et dans une perspective de réduction des consommations énergétiques.	En cours
SCES	Zone sportive de la Fontenette : réhabiliter le site après le chantier du CEVA et créer un centre aquatique avec piscine couverte.	En cours
SURB	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE) : mettre en place un séparatif d'évacuation des eaux usées et des eaux claires.	En cours
SURB	Assainissement du bruit routier : diminuer les nuisances sonores pour les habitants.	En cours

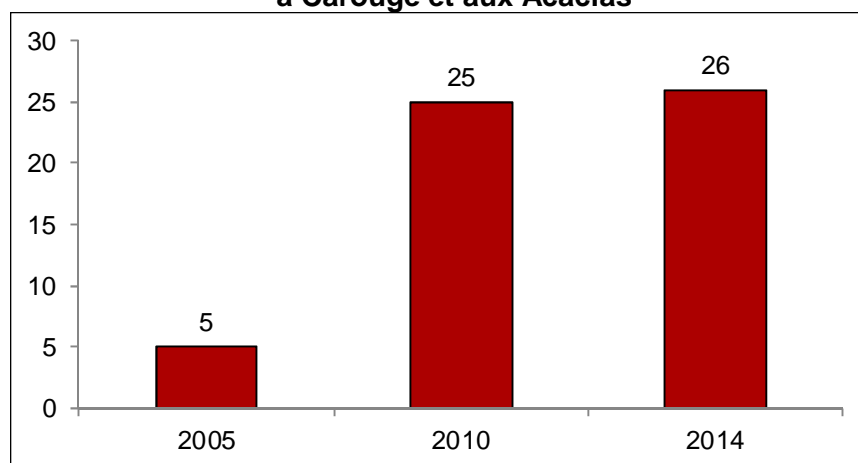
2.12 Economie sociale et solidaire

➔ ☺ Entre 2005 et 2014, le nombre de membres de la Chambre de l'économie sociale et solidaire (Après-GE) avec le code postal 1227 est passé de 5 à 26.²³

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Préserver au fil du temps l'efficacité économique d'une société et son capital productif, social et humain. Ce capital ne devrait pas seulement croître quantitativement, sa qualité devrait aussi constamment être améliorée.
- Aménager les conditions de l'économie de marché de telle manière que les innovations soient encouragées et qu'on puisse maintenir les marchés en état de fonctionner, voire améliorer constamment leur fonctionnement. La compétitivité et la qualité de la place économique doivent être maintenues et améliorées.
- Faire en sorte que le système économique permette aux personnes qui souhaitent exercer une activité professionnelle de trouver un travail valorisant qui leur permette de subvenir à leurs besoins.

Nombre de membres de la Chambre de l'économie sociale et solidaire à Carouge et aux Acacias



Source : Chambre de l'économie sociale et solidaire Après-GE

Commentaire

- Avec 26 membres (sur un total de 262, soit 9.9% du nombre total de membres sur le canton) en 2014, Carouge et Les Acacias comptent plus de membres de la Chambre de l'économie sociale et solidaire qu'à Meyrin (3 membres, 1.1% du total), Onex (5 membres, 1.9% du total) ou Lancy (8 membres, 3% du total).

²³ La Chambre de l'économie sociale et solidaire, APRÈS-GE, s'engage pour la promotion et la reconnaissance de l'économie sociale et solidaire (ESS) dans la région genevoise. L'ESS est un secteur économique privé à but non lucratif ou à lucrativité limitée distinct de l'économie publique et l'économie privée à but lucratif. L'ESS appuie son action sur le respect de critères éthiques, sociaux et écologiques, en mettant l'accent sur la personne avant le profit.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SACC	Fonds pour la promotion du commerce à Carouge : soutenir l'organisation d'événements pour promouvoir les petits commerces et artisans de la commune.	Opérationnel
SFin - SACC	Soirée des entreprises carougeoises : faire connaître l'administration communale, réceptionner les doléances des responsables et présenter les enjeux politiques, économiques et sociaux liés à la commune.	Opérationnel
A21	Eclairage performant : inciter les entreprises à diminuer leur consommation énergétique issue de l'éclairage via un diagnostic et un soutien financier pour des travaux, en partenariat avec éco21/SIG.	Opérationnel
A21	Prêt de vélos à assistance électrique aux entreprises : favoriser les déplacements professionnels en VAE.	2014
SG	Achats responsables : création d'une centrale d'achat, insertion de critères de durabilité dans les appels d'offre pour les apéritifs communaux, achat de fournitures de bureau et de produits d'entretien écologiques, etc.	Opérationnel
SURB	Elaboration d'un plan d'utilisation du sol : protéger les activités des commerçants et des artisans du Vieux-Carouge.	En cours

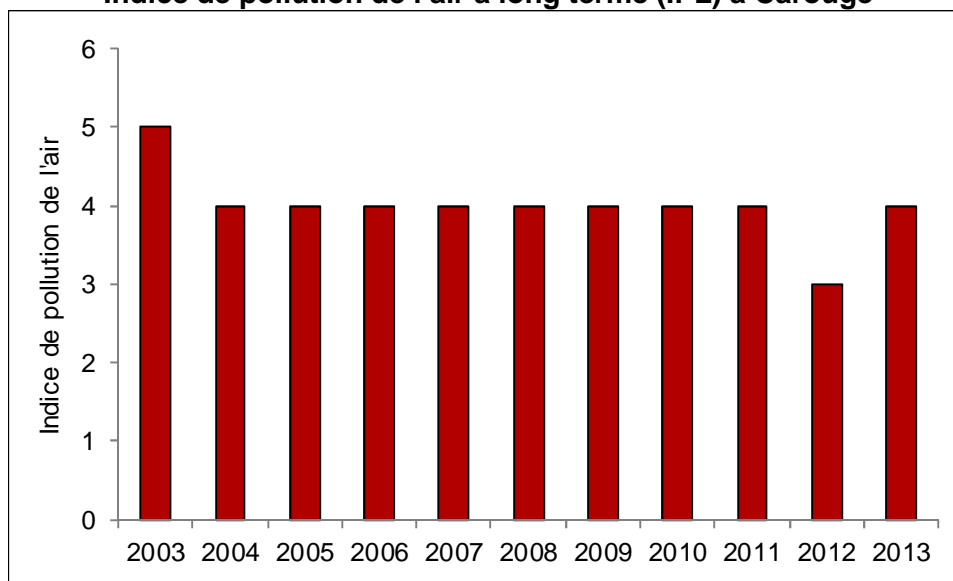
2.13 Qualité de l'air

→ ☹ La qualité de l'air à Carouge est restée constante depuis 2004, avec un indice de pollution de l'air à long terme de 4²⁴.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Améliorer la qualité de l'air aide à réduire les atteintes à la santé et aux écosystèmes.
- Réduire les émissions dans le domaine énergétique, des transports et de l'habitat, permet de contribuer à la lutte contre les phénomènes globaux tels que les changements climatiques.

Indice de pollution de l'air à long terme (IPL) à Carouge



Source : Etat de Genève – DETA – SABRA

Commentaires

- Avec un indice IPL de 4 depuis 2004, le degré de pollution de l'air actuel à Carouge est considéré comme marqué, à savoir que des problèmes de santé peuvent survenir, essentiellement chez les personnes sensibles.
- Une légère amélioration de l'indice est à relever pour l'année 2012 car la valeur, avant arrondi, était de 3.5, ce qui donne un IPL de 3. Pour l'année 2013, la valeur, avant arrondi, était de 3.53, ce qui donne un IPL de 4.
- En 2013, l'IPL pour la commune de Genève était de 5 et celui de la commune de Lancy de 4.

²⁴ L'indice annuel de la qualité de l'air reporté par l'Indice de Pollution Long terme (IPL) est calculé à partir de l'ozone, du dioxyde d'azote et des PM10 et s'intéresse à la charge moyenne ou chronique de polluants sur le territoire en microgrammes par m³ d'air. Dans l'indice IPL, la valeur annuelle moyenne de chaque polluant est mise en relation avec sa valeur limite. Cette procédure permet de déterminer six niveaux de pollution de l'air, variant de 1 (très faible pollution de l'air) à 6 (très haute pollution de l'air).

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SVEM - SCES	Vidange des corbeilles à déchets urbains : remplacer les tracteurs à diesel par des goupils électriques (avec panneaux solaires).	Opérationnel
Tous	Deux-roues classiques et électriques aux employés municipaux : leur permettre de se déplacer en promouvant leur santé et en préservant l'environnement.	Opérationnel
SAS - A21 - APE - écoles	Journée "A pied à l'école" : sensibiliser parents et élèves à aller à l'école à pied afin de préserver leur santé et l'environnement via diverses animations organisées de manière participative.	Opérationnel
SVEM	Fauche d'espaces verts à la main plutôt qu'avec des tondeuses, utilisation d'essence alkylée pour les tondeuses : contribuer à un air plus pur.	Opérationnel
SURB	Mise en place de panneaux informant sur la disponibilité des parkings publics : optimiser les déplacements des véhicules motorisés à la recherche d'une place de parking.	Opérationnel (2011)
SURB	Aménagements cyclables : étendre et améliorer le réseau cyclable à Carouge afin de promouvoir la mobilité à vélo.	En cours
SURB	Plan directeur cantonal de mobilité douce et Voie verte d'agglomération : définir et étendre les voies de mobilité douce au niveau cantonal en collaboration avec toutes les communes concernées.	En cours
SURB	Etude d'un chauffage à distance pour le quartier de la Fontenette et de Carouge Est : limiter la consommation d'énergie et contribuer à l'assainissement de la qualité de l'air dans le cadre de restructurations de quartiers.	En cours

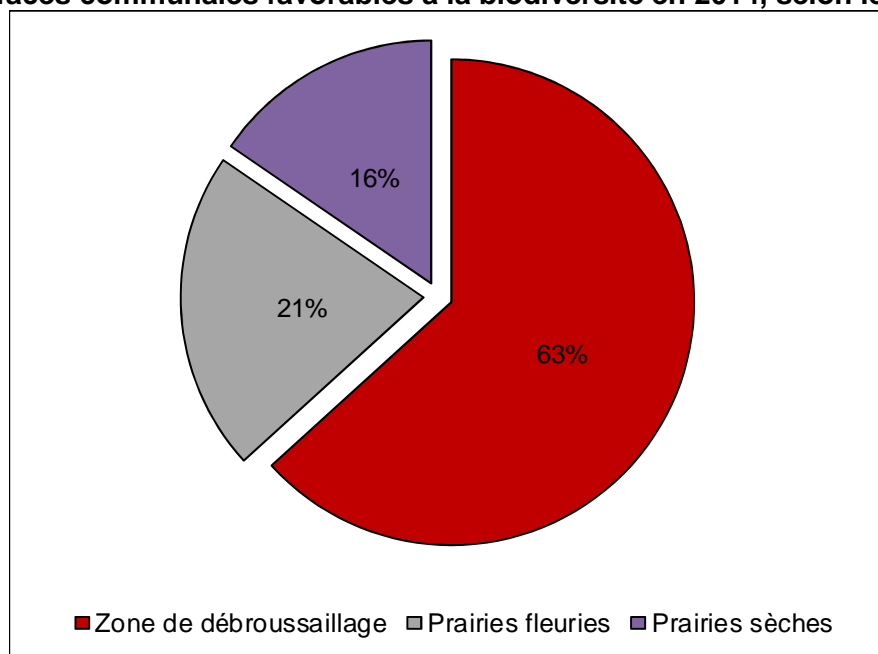
2.14 Biodiversité

➤ ☺ La part des surfaces favorables à la biodiversité sur l'ensemble des surfaces tondues appartenant à la Ville de Carouge était de 8% en 2014 et inexistante en 2007.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Sauvegarder la nature dans sa diversité dynamique.
- Compenser chaque atteinte à la nature par des mesures préservant la diversité biologique ainsi que la qualité des biotopes et les liaisons entre eux.
- Faire en sorte que les atteintes anthropogènes sur la nature laissent assez de temps à l'environnement pour y réagir par des processus naturels.
- S'inspirer des droits humains pour l'aménagement du cadre de vie naturel de l'être humain. Il doit pouvoir vivre dans des paysages naturels et cultivés convenables.

Surfaces communales favorables à la biodiversité en 2014, selon le type



Commentaires

- En 2014, la part des surfaces favorables à la biodiversité (gérées de manière extensive) par rapport à l'ensemble des surfaces tondues appartenant à la Ville de Carouge est de 8% et représente une surface de 10'307 m².
- Le canton de Genève, malgré l'exiguïté du territoire, sa fragmentation et la très forte pression humaine sur celui-ci, compte une biodiversité exceptionnelle.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SVEM	Abris à insectes au Rondeau, ruches sur le bâtiment de la Voirie, branches d'arbres morts laissés sur place... : favoriser la biodiversité (faune et flore) sur les espaces verts gérés par la Ville de Carouge.	Opérationnel
A21-SURB	« Tomates urbaines » : soutenir l'action de ProSpecieRara ayant pour objectif de promouvoir les variétés rares de tomates et de les répandre sur les balcons et dans les jardins et plus largement de soutenir un libre accès aux semences.	Opérationnel
SVEM	Prairies fleuries : planter des prairies fleuries sur certaines parcelles communales afin de diminuer les coûts d'entretien et d'offrir des espaces diversifiés à la faune.	Opérationnel
SACC - SVEM	Fête de la tomate : soutenir cette manifestation organisée par l'Union maraîchère de Genève afin de faire découvrir divers sortes de tomates et promouvoir la consommation de produits du terroir.	Opérationnel
SVEM - Canton	Zones de plantes indigènes : créer des espaces de plantes indigènes sur le territoire communal afin de préserver les écosystèmes en place.	Opérationnel
SURB	Projet de paysage prioritaire transfrontalier de l'Arve (PPPA) : créer un vaste espace transfrontalier permettant de garantir et faire cohabiter les espaces naturels, agricoles et de délasserment avec les quartiers urbains de proximité.	En cours
SURB-SVEM	Plantations dans le quartier des Noirettes : enrichir les espaces publics et privés de flore indigène avec la participation des habitants.	En cours
A21 - Canton	Balcons vivants : faire connaître aux élèves du primaire les enjeux importants liés à l'alimentation et à la biodiversité, en partenariat avec Pro Natura Genève.	2014-2015
A21-SURB	Grange-Collomb : création d'un plan d'eau en collaboration avec les écoles et didactique sur la biodiversité.	En cours

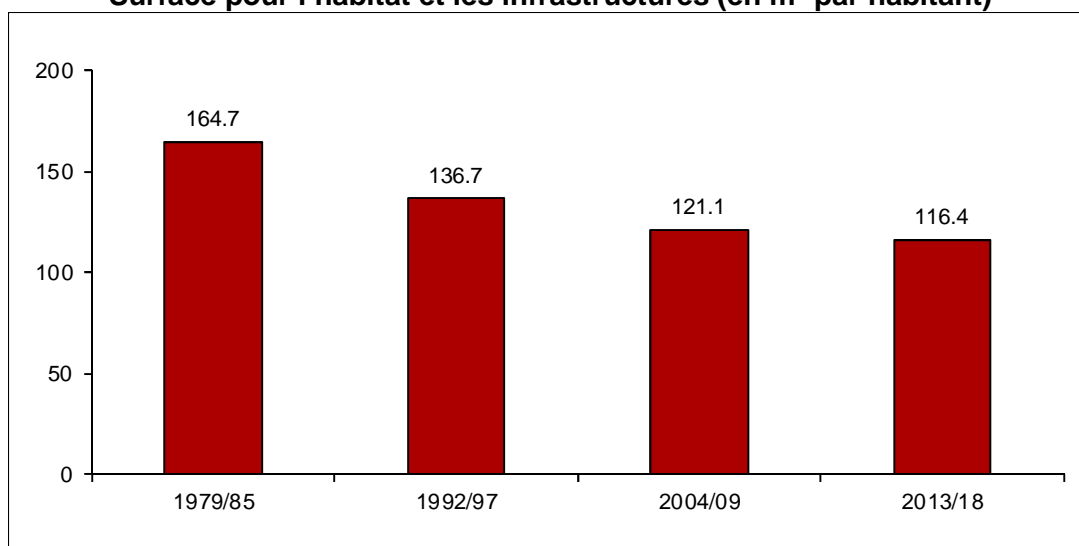
2.15 Surfaces bâties

☛ ☺ La surface d'habitat et d'infrastructure par habitant sur le territoire carougeois a diminué de 30% en 35 ans.²⁵

Tendre vers la durabilité, c'est...

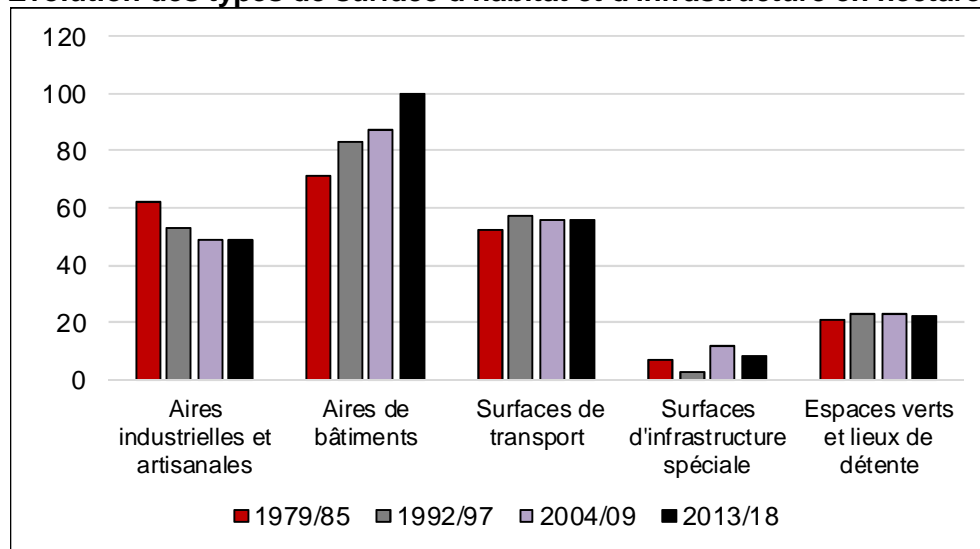
- Assurer à long terme la satisfaction des besoins existentiels de la population. La population doit disposer d'une certaine marge de manœuvre pour assurer la couverture des besoins matériels et immatériels qui vont au-delà des besoins existentiels.
- Sauvegarder durablement les ressources naturelles et réparer les dommages existants.
- Maintenir l'utilisation des ressources non renouvelables à un niveau ne dépassant pas celui du potentiel de développement des ressources renouvelables.
- S'inspirer des droits humains pour l'aménagement du cadre de vie naturel de l'être humain. L'être humain doit pouvoir vivre dans des paysages naturels et cultivés convenables.

Surface pour l'habitat et les infrastructures (en m² par habitant)



Source : Office fédéral de la statistique

²⁵ En parallèle à la quantité de surfaces utilisées pour l'habitat et l'infrastructure, la qualité de ces surfaces, la situation géographique de la commune et la morphologie urbaine sont importantes pour apprécier si la Ville de Carouge se dirige vers un développement durable.

Evolution des types de surface d'habitat et d'infrastructure en hectares

Source : Office fédéral de la statistique

Commentaires

- Carouge se densifie : sa population a augmenté de près de 60% entre 1979 et 2013, alors que le nombre d'hectares de la ville dévolus à l'habitat et l'infrastructure n'a augmenté que de 10%.
- En 2013, la densification à Carouge (116 m²/hab.) est plus élevée qu'à Onex (124 m²/hab.), Meyrin (291 m²/hab.) et Lancy (150 m²/hab.), mais moins qu'en Ville de Genève (78m²/hab.).
- Pour éviter le mitage du territoire, il est préférable de construire à Carouge, commune suburbaine, qu'en pleine campagne. Il faut toutefois veiller à conserver une qualité élevée de l'habitat et un nombre suffisant d'espaces verts.
- Le nombre d'hectares de surface d'habitat et d'infrastructure utilisé par les bâtiments a augmenté de 41% entre 1979 et 2013, tandis que les aires industrielles et artisanales se sont réduites de 21%. Le nombre d'hectares d'espaces verts et lieux de détente reste relativement stable.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SURB	Projet Marbrerie (PAV) : accompagner la réalisation de 150 logements à la Marbrerie (densification).	En cours
SURB	Praille-Acacias-Vernets : intégrer dans ce futur quartier dense des espaces verts et de nature généreux, dont un grand parc public de 6.7 hectares et la remise à ciel ouvert de la Drize.	En cours

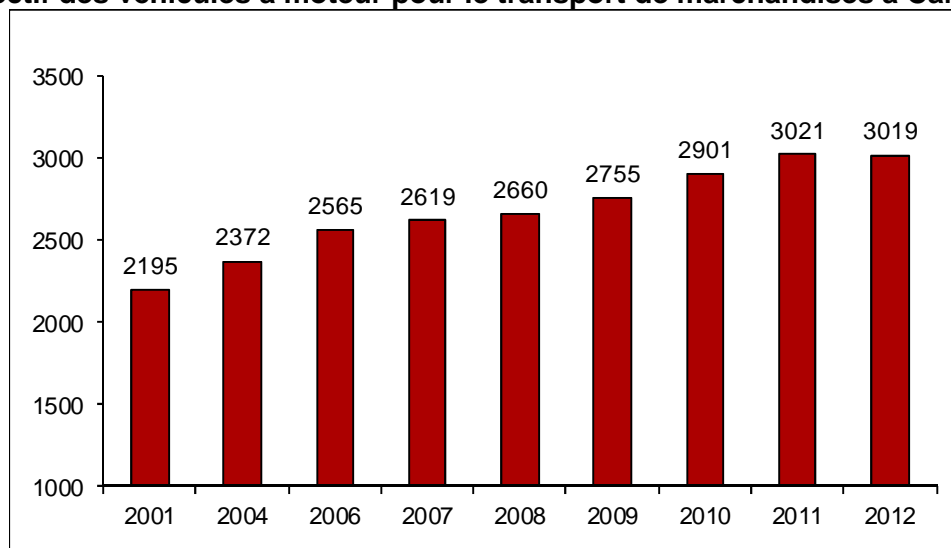
2.16 Transport de marchandises²⁶

➔ ☹ L'effectif des véhicules à moteur pour le transport de marchandises a augmenté d'environ 13% entre 2008 et 2012 à Carouge.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Minimiser les charges et risques environnementaux des entreprises, optimiser leurs flux de matière et d'énergie.
- Faire en sorte que la consommation de biens et de services réponde à des critères d'équité et de respect de l'environnement.
- Maintenir l'utilisation des ressources non renouvelables à un niveau ne dépassant pas celui du potentiel de développement des ressources renouvelables.
- Minimiser la charge environnementale occasionnée par les déchets et polluants dégradables. La pollution ne doit en aucun cas dépasser le seuil d'absorption des écosystèmes.

Effectif des véhicules à moteur pour le transport de marchandises à Carouge



Source : Union des villes suisses

Commentaires

- En 2012, la Ville de Carouge connaît un effectif relativement élevé de véhicules de transports (3'019) comparé à d'autres communes (1'552 à Meyrin, 2'298 à Vernier). Par rapport à ces dernières, Carouge abrite également un nombre relativement élevé d'entreprises sur son territoire (2'505 entreprises recensées en 2011, contre 1'465 à Meyrin et 1'606 à Vernier).
- Entre 2008 et 2012, le nombre de véhicules à moteur pour le transport de marchandises à Carouge augmente (+ 13%) moins qu'à Lancy (+ 15%), Meyrin (+ 18%), Vernier (+26%), mais plus qu'à Onex (-11%).
- En 2011, on dénombre à Carouge 121 véhicules à moteur pour 100 entreprises, contre 146 en 2008 et 135 en 2001, soit une réduction de 17% entre 2011 et 2008. En comparaison, le nombre de véhicules à moteur pour 100 entreprises en 2011 est de 101 à Meyrin et de 136 à Vernier.

²⁶ Il s'agit des voitures de livraison, de camions, de véhicules agricoles et de véhicules industriels. Le chiffre est construit à partir de l'adresse du détenteur du véhicule. En plus de cet indicateur, il serait pertinent de connaître le type de moteur et l'importance de leurs émissions polluantes.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SVEM	Véhicules écologiques (5 véhicules électriques) : mener à bien les activités de la Voirie tout en préservant l'environnement et en diminuant la dépendance au pétrole.	Opérationnel
SVEM	Entretien de la voirie : acquérir de nouvelles balayeuses moins bruyantes et plus adaptées à la circulation et avec diverses fonctions plus écologiques (circuit de recyclage d'eau, réglage précis des tours-minutes du moteur, consommation du carburant optimisée, etc.).	Opérationnel
A21	Caddie Service : livraison des commissions à vélo électrique par des personnes en rupture professionnelle depuis les centres commerciaux La Praille, Carouge et Manor.	Opérationnel

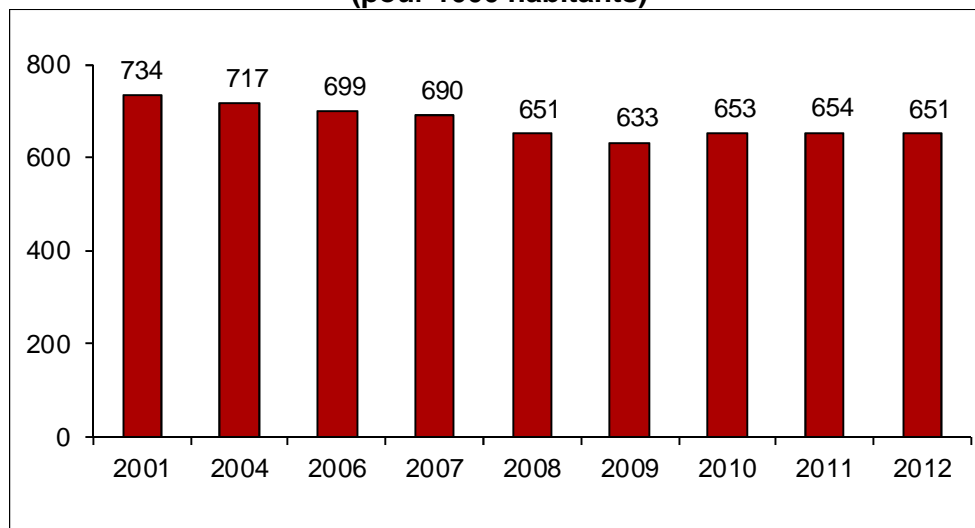
2.17 Transports de personnes

- ☹ Le nombre de voitures de tourisme pour 1000 habitants a diminué de 11% entre 2001 et 2008 et est resté relativement constant depuis lors.
- ☺ La part de la population carougeoise possédant un abonnement annuel unireso est passé de 14% en 2008 à 22% en 2014.

Tendre vers la durabilité, c'est...

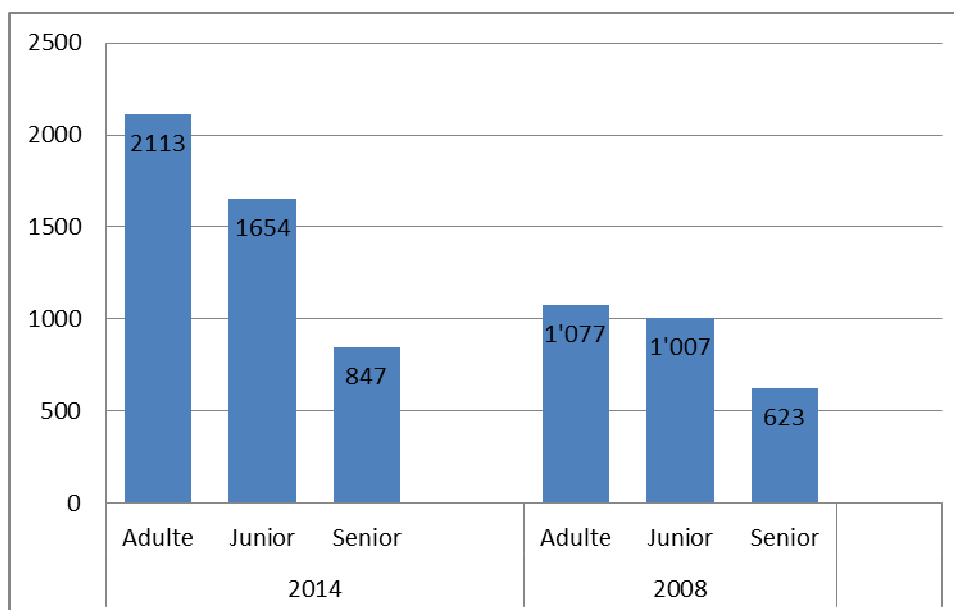
- Préserver et favoriser la santé de l'être humain.
- Préserver au fil du temps l'efficacité économique d'une société et son capital productif, social et humain. Ce capital ne devrait pas seulement croître quantitativement, sa qualité devrait aussi constamment être améliorée.
- Aménager les conditions de l'économie de marché de telle manière que les innovations soient encouragées et qu'on puisse maintenir les marchés en état de fonctionner, voire améliorer constamment leur fonctionnement. La compétitivité et la qualité de la place économique doivent être maintenues et améliorées.
- Minimiser les charges et risques environnementaux des entreprises, optimiser leurs flux de matière et d'énergie.
- Faire en sorte que la consommation de biens et de services réponde à des critères d'équité et de respect de l'environnement.
- Maintenir l'utilisation des ressources non renouvelables à un niveau ne dépassant pas celui du potentiel de développement des ressources renouvelables.
- Minimiser la charge environnementale occasionnée par les déchets et polluants dégradables. La pollution ne doit en aucun cas dépasser le seuil d'absorption des écosystèmes.

**Nombre de voitures de tourisme appartenant à des résidents carougeois
(pour 1000 habitants)**



Source : Union des villes suisses

Nombre de Carougeois possédant un abonnements annuels unireso, par catégorie et année



Commentaires

- Sur la période 2001–2008, la baisse de 11% du nombre de voitures par 1000 habitants enregistrée sur Carouge était semblable aux baisses dans d'autres communes sur la même période (environ –12% à Onex, –10% à Meyrin, –11% à Vernier, et –9% à Lancy).
- Depuis 2008, le nombre de voitures par 1000 habitants est resté relativement constant à Carouge, alors qu'il s'est réduit de 1.9% à Lancy, de 5.2% à Meyrin, de 6.5% à Onex et de 0.4% à Vernier.
- Le nombre d'abonnements annuels unireso vendus à des résidents carougeois a augmenté de 70% entre 2008 et 2014, passant de 2'707 à 4'614. La progression est très nette chez les adultes (96%) et chez les juniors (64%).
- A titre de comparaison, la progression des ventes d'abonnements annuels à Meyrin est de 18% et de 33% à Onex.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SILPP	Cartes journalières CFF à bas prix : mettre à disposition des habitants de la commune des cartes journalières à bas prix permettant de voyager toute une journée sur le réseau des chemins de fers fédéraux (CFF).	Opérationnel
Tous	Mise à disposition de 55 vélos aux employés municipaux : leur permettre de se déplacer en promouvant leur santé et en préservant l'environnement.	Opérationnel
A21-SAS	Offre de réduction sur les abonnements unireso, Mobility et cours eco-drive : inciter les habitants de tout âge à se déplacer de manière plus durable.	Opérationnel
SAS - A21 - APE - écoles	Journée « A pied à l'école » : sensibiliser parents et élèves à aller à l'école à pied afin de préserver leur santé et l'environnement via diverses animations organisées de manière participative.	Opérationnel

SURB	Mise en place de la zone bleue avec macarons et horodateurs : améliorer les possibilités de stationnement des habitants dans leurs quartiers, garantir l'accessibilité aux services, commerces et activités de loisirs ainsi que diminuer le nombre de pendulaires se déplaçant en voiture.	Opérationnel (2013)
SURB	Participation à Noctambus et développement de nouvelles lignes : permettre aux noctambules de se déplacer en transports publics durant les nuits du week-end.	Opérationnel
SCES-SURB	CEVA : accompagner les travaux de la liaison ferroviaire Cornavin — Eaux-Vives — Annemasse.	En cours
SURB	Pinchat : réaménager le chemin de Pinchat et de ses abords pour la mobilité douce, intégrer une ligne de bus en site propre.	En cours
SURB	Zone piétonne nord place du Marché et rue Saint-Joseph : aménager des tronçons du centre en zone de délasserment sans véhicules.	En cours
SURB	Mobilité douce à travers les Moraines : réaménager des itinéraires pour lier Carouge Sud aux autres secteurs.	En cours

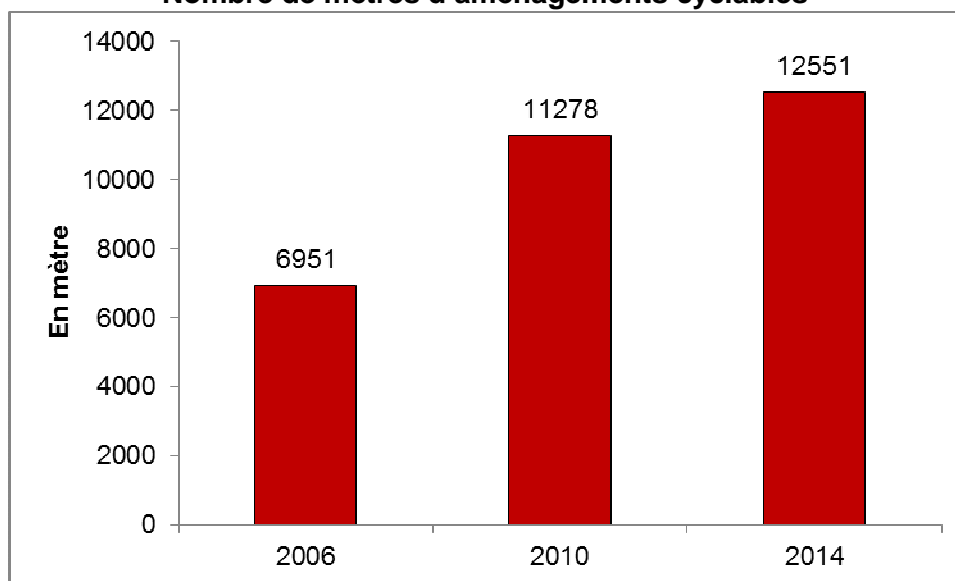
2.18 Aménagements cyclables

- ☺ Le nombre de kilomètres d'aménagements cyclables²⁷ sur le territoire carougeois a augmenté de 11% entre 2010 et 2014.

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Favoriser le développement du transport non-motorisé dont les effets sur le développement durable sont positifs tant du point de vue social (santé publique), économique (diminution des coûts liés tant à la mobilité motorisée qu'à la sédentarité) qu'écologique (consommation d'énergie inférieure, moins d'émissions nuisibles).

Nombre de mètres d'aménagements cyclables



Source : SITG

Commentaires

- Le nombre de mètres d'aménagements cyclables à Carouge a augmenté de 81% entre 2006 et 2014.
- En comparaison, il a augmenté de 27% environ à Vernier (environ 21 km d'aménagements cyclables en 2014), 39% à Lancy (environ 22 km), 77% à Onex (5.5 km) et de 167% à Meyrin (20.5 km) entre 2006 et 2014.

²⁷ Tous les types d'aménagements cyclables sont considérés (pistes, bandes, sas, contresens, etc.). Les aménagements sont calculés indépendamment du fait qu'ils soient unidirectionnels ou bidirectionnels.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
A21	Vélos libre-service : mettre à disposition des habitants et des visiteurs des vélos classiques et électriques durant la belle saison en partenariat avec Genève-roule.	Opérationnel
SACC	Bourse aux vélos : organiser une bourse aux vélos annuelle en partenariat avec PRO VELO Genève afin de faciliter l'échange de vélos de seconde-main.	Opérationnel
A21	Cours « A vélo en toute sécurité » : promouvoir le vélo auprès des familles en alliant plaisir et sécurité, gratuitement, en partenariat avec PRO VELO Genève.	Opérationnel
SURB	Couverts deux-roues : aménager des couverts deux-roues, selon les besoins.	En cours
SCES - SVEM	Plan directeur cantonal de mobilité douce et Voie verte d'agglomération : définir et étendre les voies de mobilité douce au niveau cantonal en collaboration avec toutes les communes concernées.	En cours
SURB	Voie verte d'agglomération : améliorer la mobilité douce sur les rives de l'Arve entre la place de l'Octroi et le Pont de Carouge et réaménager les pénétrantes (route de Veyrier et giratoires de la rue de la Fontenette).	En cours
SURB	Vélos libre-service cantonal (VLS) : mettre en place un système de VLS pérenne étendu sur plusieurs communes genevoises.	En cours

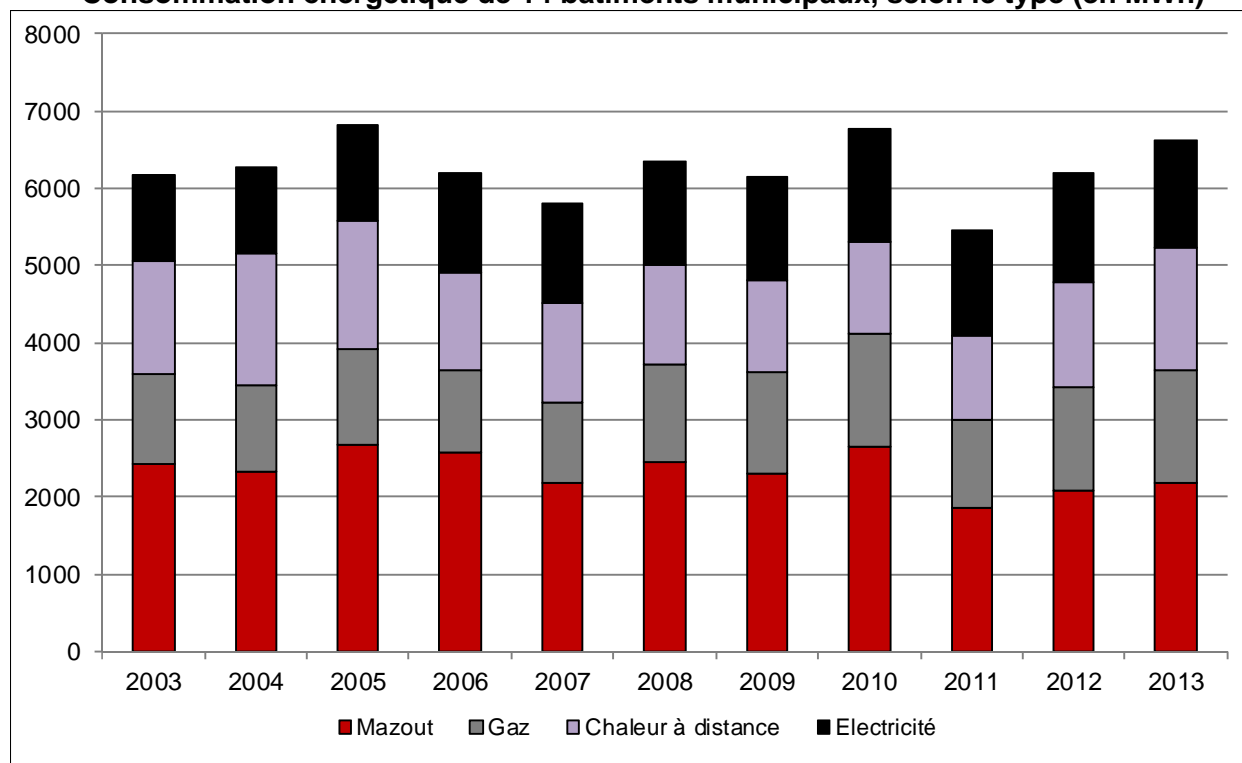
2.19 Consommation d'énergie

~ ☹ La consommation d'énergie des bâtiments municipaux fluctue, en augmentant légèrement depuis 2011.²⁸

Tendre vers la durabilité, c'est...

- Préserver et favoriser la santé de l'être humain.
- Maintenir l'utilisation des ressources non renouvelables à un niveau ne dépassant pas celui du potentiel de développement des ressources renouvelables.
- Minimiser la charge environnementale occasionnée par les déchets et polluants dégradables. La pollution ne doit en aucun cas dépasser le seuil d'absorption des écosystèmes.
- Prendre des mesures de précaution quand il y a risque de perturbations graves ou irréversibles, même en l'absence de certitude scientifique absolue à propos de ce risque.

Consommation énergétique de 14 bâtiments municipaux, selon le type (en MWh)



Source : Ville de Carouge

Commentaires

- La consommation énergétique est influencée par plusieurs facteurs, notamment les conditions climatiques et peut donc varier fortement d'une année à l'autre.
- Au niveau du type d'agent énergétique utilisé, sur l'ensemble de la période de 2003 à 2013, on constate une augmentation de la consommation d'électricité (+26%), de gaz naturel (+25%), de la chaleur à distance (+8%, essentiellement du gaz) et une diminution de la consommation de mazout (-10%). La hausse de la consommation d'électricité provient essentiellement du fait que le nombre d'utilisateurs des bâtiments a sensiblement augmenté.

²⁸ Seuls les bâtiments les plus significatifs en termes d'énergie sont pris en compte. La Ville de Carouge compte ainsi une quarantaine de bâtiments / locations municipaux, mais seuls 14 sont pris en compte.

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
A21	Label Cité de l'énergie depuis 2008 : réduire la consommation énergétique de la Ville de Carouge sur le court, moyen et long terme.	Opérationnel
SCES	Amélioration régulière de l'éclairage, des chaudières, des vitrages, mise en place de vannes thermostatiques, nouvelles constructions aux standards Minergie, comptabilité énergétique, etc. : réduire la consommation énergétique des bâtiments communaux et réaliser des économies financières.	Opérationnel
SCES	Consommation de courant Vitale Soleil sur le site de l'école de la Tambourine (670m ² de panneaux photovoltaïques) : contribuer à la réduction des émissions de CO ₂ et soutenir le développement de nouvelles installations photovoltaïques sur le canton de Genève.	Opérationnel
SAS - A21	Opérations éco-sociales : diminuer la facture d'électricité des ménages à bas revenu en les conseillant et les équipant de matériel énergétiquement économe tout en formant des jeunes en recherche d'expériences professionnelles, en partenariat avec éco21/SIG.	En cours
SURB	Engagement d'un-e délégué-e à l'énergie en 2015 : augmenter les ressources humaines compétentes afin de diminuer les consommations et la dépendance énergétiques sur le territoire carougeois.	En cours

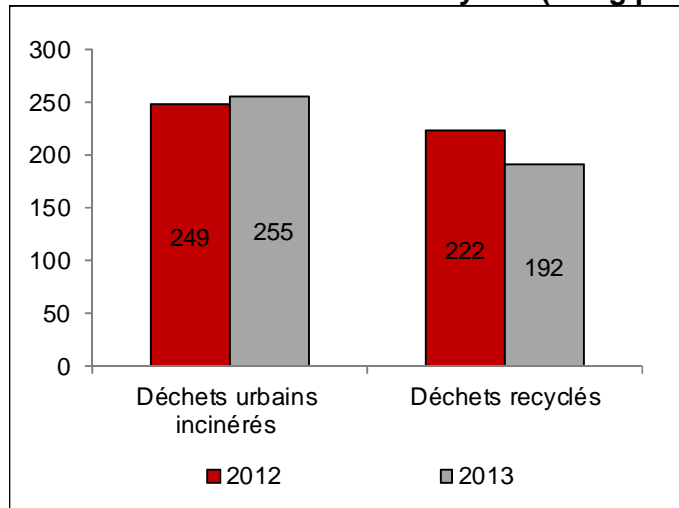
2.20 Consommation de matières

- ⚡ ⊖ Le taux de recyclage communal est passé de 47% en 2012 à 43% en 2013.²⁹
↗ ⊖ La quantité de déchets incinérés par habitant s'est élevée de 6 kg entre 2012 et 2013. Une période d'analyse plus longue sera toutefois nécessaire pour pouvoir observer une réelle tendance.

Tendre vers la durabilité, c'est...

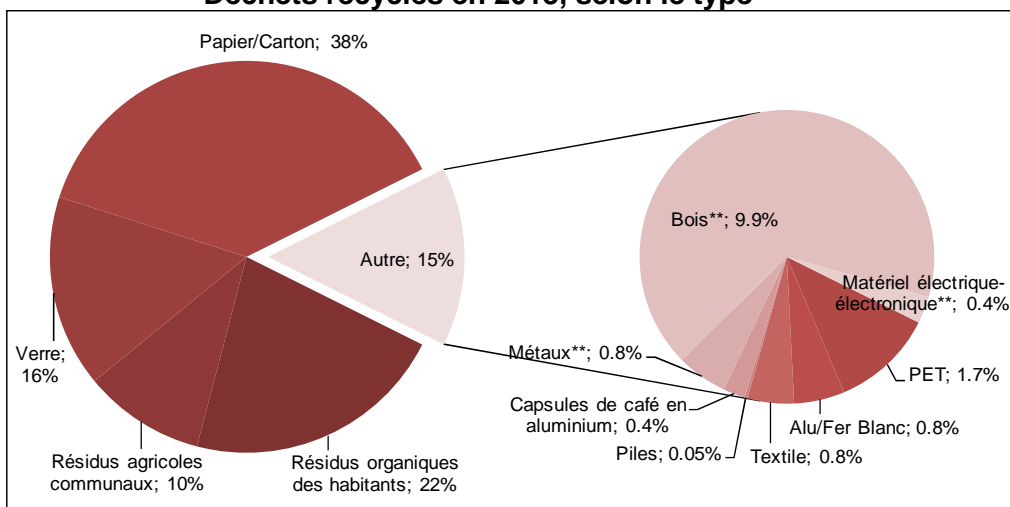
- Minimiser les charges et risques environnementaux des entreprises, optimiser leurs flux de matière et d'énergie.
- Utiliser les ressources renouvelables en-deça de leur niveau de régénération.
- Sauvegarder durablement les ressources naturelles et réparer les dommages existants.

Déchets urbains incinérés et déchets recyclés (en kg par habitant)



Source : Ville de Carouge

Déchets recyclés en 2013, selon le type



** issus du tri des encombrants de commune

Source : Ville de Carouge

²⁹ En raison d'un changement dans la manière de calculer l'indicateur survenu en 2011, la comparaison avec les années antérieures n'est pas pertinente.

Commentaires

- Le canton de Genève ambitionne d'atteindre un taux de recyclage de 50% d'ici fin 2017. En 2013, il s'élevait à 45%.
- À titre de comparaison, le taux de recyclage de Vernier connaît une augmentation constante et s'élève à 42% en 2013.
- Les villes comme Carouge avec une haute densité de places de travail dans le secteur des services, et surtout les villes touristiques, sont caractérisées par des valeurs moins bonnes de l'indicateur par rapport à une ville moyenne (haute quantité de déchets par habitant).

La Ville de Carouge agit dans le sens du développement durable !

Service	Action et objectif	Etat
SACC - SVEM	Vaisselle et couverts compostables/réutilisables : utiliser de la vaisselle et des couverts compostables/réutilisables dans les manifestations publiques pour diminuer la production de déchets à incinérer.	Opérationnel
SACC	Vide-grenier : permettre aux habitants de revendre ou troquer les surplus des greniers et caves dans une ambiance festive.	Opérationnel
A21	Collecte de téléphones portables usagés pour le compte de Terre des Hommes : offrir du travail en Suisse à des personnes en stage d'insertion socio-professionnelle, permettre l'accès à la communication mobile à des populations à faible pouvoir d'achat tout en finançant des projets de développement en Afrique, Amérique Latine et Asie.	Opérationnel
SVEM	Sensibilisation au tri des déchets : créer et distribuer gratuitement un sac à tri à la population carougeoise ; créer et distribuer gratuitement des cendriers de poches avec la collaboration des jeunes encadrés par les travailleurs sociaux hors murs (TSHM).	Opérationnel
A21	Ateliers de réparation multimédia : offrir aux habitants la possibilité de réparer gratuitement des appareils défectueux par des apprentis en électronique du Centre de formation électronique qui se forment ainsi au contact avec la clientèle.	Opérationnel
SVEM	Amélioration du tri des déchets : équiper gratuitement tous les immeubles non-équipés de conteneurs à papier, modifier les infrastructures de tri du marché de gros pour augmenter le taux de tri (récupération des cagettes en bois, des cagettes plastiques, compaction améliorée), modification du système de groupe de tri pour les manifestations, meilleure signalétique et infrastructure plus performante (déchetteries industries). Mise en place de collecte automatisée pour le verre, le PET et l'alu dans les locaux communaux (Grands-Hutins, Cuisines scolaire, Boulodrome, Centres aérés, etc.).	En cours – opérationnel
SVEM	Réduction du volume des déchets : mettre en place d'un système de compaction des bidons de peinture des ateliers municipaux (80% de gain de place de stockage et réduction des transports aux Cheneviers).	En cours (dès 2011)
A21	Verres réutilisables : utilisation de verres réutilisables lors des grandes manifestations organisées sur le territoire carougeois.	En cours
SVEM	Amélioration des infrastructures : remplacer les déchetteries hors-sol existantes par des déchetteries enterrées (mise en activité de celle du Ch. de Pinchat 22 (Grande-Pièce) et de celle des Charmettes remplaçant celle de la Taillanderie (2011).	En cours
SG	Achats durables et gestion écologique des ressources : récupérer et recycler des cartouches d'imprimantes et autre matériel informatique, acheter des produits préservant l'environnement (produits d'entretien avec éco-labels, papier recyclé, fournitures de bureau écologiques...).	En cours